

PENN AR BED

Au sommaire :

Géologie de la région de
Morlaix et de la
presqu'île de Crozon

Destruction des "nuisibles"



SOMMAIRE

M. GAUTIER : LA DEUXIÈME ÉDITION DE LA CARTE GÉOLOGIQUE DE MORLAIX VUE PAR UN GÉOGRAPHE.

R. BOZEC : LA DESTRUCTION DES « NUISIBLES » DANS LE MORBIHAN.

C. BABIN et Y. PLUSQUELLEC : PROMENADE GÉOLOGIQUE DANS LA PRESQU'ÎLE DE CROZON.

J.-P. L'HARDY : OBSERVATIONS SUR LE GRAND LABBE.

Notes - Nouvelles des Réserves et de la Protection de la Nature - Fiches de Faunistique bretonne - Bibliographie - Activités.

ANNÉE 1965

Cotisation-abonnement ordinaire	15 F
Cotisation-abonnement de soutien	20 F
Abonnement pour Bibliothèques et Collectivités	16 F

(Prix réduit pour Scolaires, Étudiants et cas spéciaux : 8 F)

A verser à notre trésorier : Michel-Hervé JULIEN
15, rue Laënnec, QUIMPER, C.C.P. Rennes 1361-60

NOTA. — Les abonnements (et cotisations-abonnements) sont tacitement reconduits, sauf ordre de suppression (ou démission). Ils partent du 1^{er} Janvier de l'année en cours.

Rédaction de « Penn ar Bed » :
Albert LUCAS, Collège Scientifique Universitaire, Brest

NOTRE COUVERTURE : Faucon crécerelle apportant un Rongeur, en pâture, à sa nichée.

(Photo J. Markham)

(Documentation S.N.P.N.)

La deuxième édition de la carte géologique de Morlaix vue par un géographe ⁽¹⁾

par Marcel GAUTIER

Nous nous proposons non d'étudier en géologue la 2^e édition de la feuille de Morlaix de la Carte géologique détaillée, mais d'indiquer les observations et les hypothèses qu'elle suggère au géographe.

I. LES RECTIFICATIONS.

Signalons cependant, tout d'abord, les modifications qu'elle apporte à la 1^{re} édition. Dans le tiers Nord de la feuille, angle NW, une zone schisteuse, attribuée précédemment au Briovérien, est attribuée au Dévonien ; ce sont les schistes coblenciens (Dévonien) qui s'insinuent de part et d'autre du granite feuilleté de Landivisiau, notamment dans la vallée de l'Elorn. Dans la partie centrale du tiers Nord, les tufs de Locquirec (C x z de Garland) deviennent des grès, également dévoniens. La géologie de la région de Plouigneau est plus détaillée et rectifiée. L'affleurement de S1 près de Toulgoat, disparaît, de même que celui du Briovérien ; les schistes micacés du Dévonien moyen viennent passer au S de Plouigneau. Des rectifications sont aussi à noter au S de Morlaix, dans le Dévonien, et des modifications de tracé, de même que des distinctions plus nombreuses, apparaissent dans la région dévonienne de Locmélar et de Loc-Eguiner, au NW. Une grande faille NW-SE apparaît sur la 2^e édition au SW de Morlaix et au NE de Garland. Enfin, le « gneiss de Brest », en particulier dans la région Bolsorhel-Plougouven, reçoit l'appellation de granite feuilleté.

(1) Carte géologique détaillée à 1/80.000 ; feuille N° 58, Morlaix, 2^e édition, publiée en 1962.

**

Les modifications affectant la *partie centrale* de la feuille, qui recouvre essentiellement l'Arrée, consistent d'abord dans l'apparition d'une série de failles N-S, avec décrochements, au contact des schistes X et du Dévonien au S de Lanneanou ; ces fractures sont accompagnées d'une série de failles qui leur sont perpendiculaires et marquent la limite méridionale des affleurements de schistes et quartzites de Plougastel (Gédinnien), dans la même région. Les failles sont également plus nombreuses dans la région de la forêt de Beffou. La géologie de celle-ci a été très simplifiée : elle se présente sous la forme d'un long fuseau faillé de schistes d'Erquy à amphibolites, au lieu d'offrir la structure rubannée, faisant alterner Briovérien et Dévonien, qu'elle présentait sur la 1^{re} édition. Tout ceci conduit à rectifier les tracés des affleurements dans toute la région S et E de Scrignac, de même que dans celle de Bolazec. Les schistes et quartzites de Plougastel n'apparaissent plus que sous la forme d'une courte ellipse étroite et allongée, au lieu d'une bande continue, près de Bolazec. Dans toute cette région, comme sur la terminaison occidentale de l'anticlinal Plourac'h-Callac, le Dévonien a fait l'objet de rectifications. Rectifications également dans la zone du Mont Saint-Michel de Brasparts-Tuchenn Gador où l'on distingue maintenant, dans le Dévonien, une zone de schistes et quartzites, dite « de Saint-Michel de Brasparts », de la zone métamorphique entourant l'amande granitique du massif du Huelgoat-Brennilis. Cette zone « de Saint-Michel » se retrouve en un étroit liseré au N de la bande dévonienne qui porte l'échine septentrionale de l'Arrée, ou Kein Breiz.

**

Dans la *partie Sud* de la feuille, l'on note des rectifications dans la région faillée au N et au NW de Plouyé, et dans toute la zone de contact entre le Dévonien et le Houiller du Bassin de Châteaulin, à l'W de l'Aulne. Une série de failles avec décrochements affecte ici ce contact au SW de Brasparts et au N de Collorec. La 1^{re} édition ne figurait que la plus occidentale.

Au total donc, l'on note surtout, par rapport à la 1^{re} édition, une extension du Dévonien et une analyse plus poussée de ses différents aspects ; une multiplication des failles primaires ; la substitution du « granite feuilleté » au gneiss de Brest. Le géographe signale l'existence, non portée sur la carte, d'un gisement de galets marins, d'âge encore indéterminé (pliocène ?) vers 170 m au NE de Plouigneau, près du lieu-dit Quillidien, galets dont les constituants sont d'origine locale (quartzites micacés) comme il est souvent de règle dans les cordons de galets actuels ; ces galets sont revêtus d'une très mince couche de limon jaune, analogue à celui qui atteint une épaisseur de plusieurs mètres sur le littoral. Ce limon a pénétré à l'intérieur des galets le long de fissures très visibles sous la binoculaire. Ces fissures préfigurent les plans selon lesquels les galets se sont parfois brisés sous l'action du gel périglaciaire. Un coup de marteau vigoureux, appliqué sèchement sur les galets, reproduit cet éclatement par le gel ; le plan de cassure offre partiellement la teinte ocreuse du limon. Il y a là un gisement intéressant qui, pour l'instant, apporte du moins une contribution à l'étude du processus d'éclatement par le gel. En

outre, son altitude, comme celle des gisements de galets du Menez Luz en Telgruc (Presqu'île de Crozon), du flanc SE du Mené au N de Merdrignac et de la chapelle de Champéon au NE de Mayenne, dans les hauteurs du Bas-Maine, pose un problème de géomorphologie tectonique de première importance (2).

II. LES RAPPORTS ENTRE L'HYDROGRAPHIE ET LA STRUCTURE (Fig. 1 et 2).

L'examen de la 2^e édition de la carte de Morlaix, combiné avec des reconnaissances rapides sur le terrain, conduit à un certain nombre de constatations et d'hypothèses morphologiques. D'abord, en ce qui concerne l'allure du réseau hydrographique.

L'on observe, en premier lieu, quelques alignements curieux (Fig. 2) ; par exemple, depuis Locarn jusqu'à un coude à angle droit au N du bois de Lemezec dans l'angle SE de la feuille. Les vallées offrent là un profil dissymétrique, la rive S étant la plus abrupte. Mais ce trait se retrouve dans les cours d'eau voisins orientés d'E en W et il est vraisemblablement en relation avec le pendage du Houiller sur le flanc N du synclinal de Châteaulin. Toutefois, cet alignement est singulier, puisque les troncs les plus longs coulent ici vers le NW, remontant en oblique la pente générale de la région. Trait structural, à éclaircir. De même, dans l'angle SW de la feuille, la Douffine et le ruisseau du Pont présentent une série de sections droites parallèles, reliées par de

(2) Nous nous proposons de revenir ailleurs sur ces gisements de galets dont l'examen morphométrique est en cours, de même que l'étude des matrices.

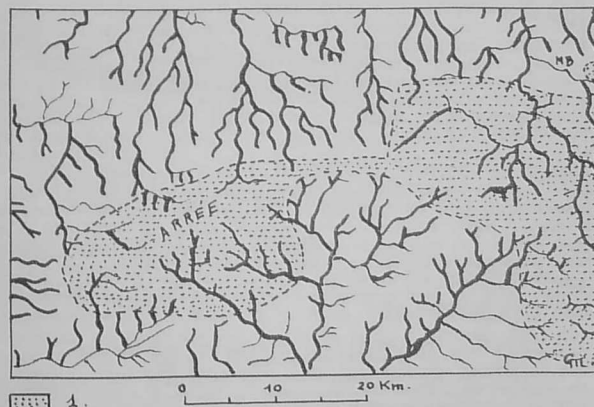


Fig. 1. — L'hydrographie de la feuille de Morlaix
1 : Hautes terres — Trait renforcé : cours d'eau conséquents — MB : Menez Bré.

courts décrochements perpendiculaires (tracé « en baïonnette »). Il y a là une adaptation évidente à la structure primaire. Et les 2 séries d'alignements que nous venons de signaler dessinent, en gros, l'angle rentrant vers le N des affleurements, angle dont la bissectrice est marquée par le cours N-S de l'Aulne. C'est également à la structure ancienne qu'il faut attribuer les alignements hydrographiques au N de Morlaix et ceux de la zone marquée par la faille directionnelle de l'Elorn, au centre N et au NW de la feuille (Fig. 2).

Mise à part cette faille de l'Elorn, connue depuis longtemps, de nombreux filons sont en rapport avec le tracé de certains secteurs secondaires de l'hydrographie. Et en plein milieu de la feuille, dans le fuseau de schistes X entre le Dévonien de l'Arrée et le granite, la partie supérieure des cours d'eau N-S ou S-N dessine une amorce de topographie appalachienne, tout à fait à ses débuts et encore à peine discernable (Fig. 2). L'on note également que la sortie des cours d'eau du massif granitique du Huelgoat est orientée par des failles, et ce n'est sans doute pas pure coïncidence si la grande faille primaire N.NW-S.SE au N de Plouyé se situe exactement dans le prolongement du cours supérieur de l'Elez entre le Yeun Elez (Marais de Saint-Michel) et sa sortie du massif granitique.

Mais les rapports entre l'hydrographie et la structure ne sont pas partout aussi évidents. Certains troncs hydrographiques recoupent failles primaires et filons perpendiculairement. Il s'agit là

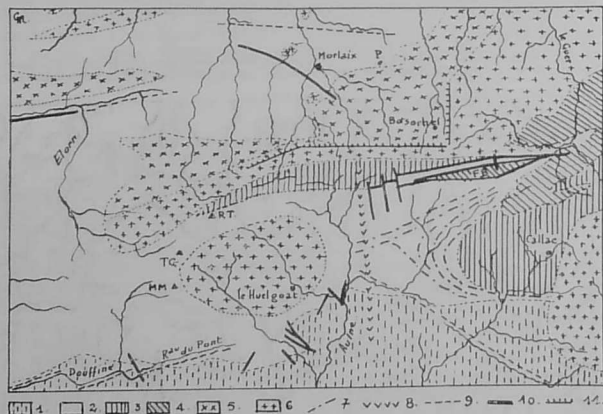


Fig. 2. — Les rapports entre l'hydrographie et la structure sur la feuille de Morlaix au 1/80.000^e

Légende : 1) Schistes carbonifériens de Châteaulin ; 2) Dévonien ; 3) Schistes X ; 4) Schistes X métamorphisés ; 5) Granite feuilleté ; 6) Granite ou granulite ; 7) Allure des filons à l'Ouest de l'anticlinal de Gallaec ; 8) Ensellement de l'Aulne supérieure ; 9) Alignement hydrographique (Noter, au SW, les décrochements) ; 10) Faille primaire ; 11) Faille tertiaire (non portée sur la carte géologique).

P : Plouigneau — RT : Roch Trévél — TG : Tuchem Gador — MM : Menez Mikael (Mont St-Michel de Braspart) — FB : Forêt de Befou.

de cours d'eau « conséquents », c'est-à-dire coulant conformément à la pente générale des surfaces d'érosion déformées. Il en va ainsi des cours d'eau N-S descendant vers l'Aulne ; de ceux, S-N, descendant vers la Manche, et de ceux, E-W, qui entaillent le glacis occidental de l'Arrée. Le cours N-S de l'Aulne a cependant été orienté par un ensellement topographique très net. Les hautes terres se réduisent elles-mêmes à une étroite bande dans cette région des sources de l'Aulne (Fig. 1) et elles s'abaissent notablement. Les rochers du Kragou n'atteignent là que 270 m, c'est-à-dire qu'ils sont 40 m plus bas — au moins — que les arêtes plus occidentales du Kein Breiz. Cet ensellement est un vieux trait structural. Il se situe entre la terminaison périclinale de l'anticlinal Plourac'h-Callac, et l'anticlinal décalé vers le N dont le fuseau briovérien marque l'axe au N du Kein Breiz (Fig. 2).

Le tracé hydrographique le plus singulier de toute la feuille est celui qu'offre la partie supérieure du Guer (ou Léguer), qui dessine une grande boucle en amont de Belle-Ile-en-Terre. Il ne peut s'expliquer que par un concours de facteurs. Remarquons, tout d'abord, que la boucle est en rapport avec le quadrillage hydrographique du revers du bloc basculé de Guerlesquin dont il sera question tout à l'heure. Après avoir coulé conformément à la pente du bloc, le cours d'eau s'engage dans une structure rubanée, passant des schistes X ou des schistes dévoniens métamorphiques au granite, pour retrouver les mêmes formations dans l'ordre inverse, en recoupant les affleurements plus ou moins en oblique, ou perpendiculairement. A partir de Loc Envel, le cours d'eau est, en effet, orienté par la pente générale de la surface du Trégor, soit S-N, direction jalonnée d'ailleurs par tout un système de filons de même orientation de part et d'autre de la vallée. Le raccordement entre les 2 sections « conséquentes », celle NW-SE du bloc basculé de Guerlesquin et celle SN, s'effectue d'W en E à proximité de l'abrupt qui, par delà l'ensellement déjà signalé, se relie à celui du N de l'Arrée. Cet abrupt est le trait majeur du relief de la Bretagne septentrionale depuis les Landes du Mené jusqu'à l'Arrée. Il se développe dans des formations variées et nous entreprendrions ultérieurement son étude. Signalons seulement ici qu'il est composite et que la lithologie ne saurait l'expliquer. La structure au sens large, y compris la tectonique primaire et la tectonique tertiaire, est donc à l'origine de l'explication du cours singulier du Léguer en amont de Belle-Ile-en-Terre.

Mais d'une façon générale, l'examen de la feuille de Morlaix montre qu'il y a discordance entre le tracé des cours d'eau « conséquents », au nombre desquels se trouvent les plus importants, et la structure primaire. Au contraire, les cours d'eau « conséquents », perpendiculaires ou obliques par rapport aux troncs N-S ou S-N, se sont adaptés à la structure ancienne. Ceci est vrai pour toute la feuille de Morlaix, quelles que soient les directions structurales. Par exemple, au N de la terminaison périclinale de l'anticlinal de Plourac'h-Callac (Fig. 2) où les troncs subséquents sont conformes au tracé SW-NE des filons et de la grande faille qui court depuis le SW de Bolazec jusqu'au S de Loc Envel par Lohuec ; alors que les cours d'eau conséquents recoupent ces directions et ne s'y plient, évidemment, que dans leur section où les filons prennent eux-mêmes, temporairement, la direction N-S, en épousant la courbe de l'extrémité occidentale du pli. Cette constatation, au reste banale, d'un comportement différent à l'égard de la structure des cours d'eau conséquents et des cours

d'eau subséquents est la conclusion la plus générale que l'on puisse tirer de l'examen du réseau hydrographique dans ses rapports avec les facteurs géologiques sur la feuille de Morlaix.

III. CONSTATATIONS ET HYPOTHESES MORPHOLOGIQUES (Fig. 2 et 3).

Ce rapide examen du réseau hydrographique nous a déjà fait pressentir que la structure primaire n'était pas ici seule en cause. La pente et les déformations des surfaces d'érosion, et donc la tectonique tertiaire, interviennent également.

Nous n'insisterons pas sur l'Arrée, déjà étudiée par A. GUILCHER (3). Signalons tout d'abord l'existence d'un abrupt rectiligne N-S à l'Est de Botsorhel, abrupt de 80 à 100 m de commandement. Certes, il est au contact du granite (post-tectonique) et du granite feuilleté (syntectonique), dit « gneiss de Brest » sur la 1^{re} édition. Mais celui-ci est « lithologiquement voisin du

(3) A. GUILCHER : Le relief des Monts d'Arrée (Annales de Bretagne, 1949).

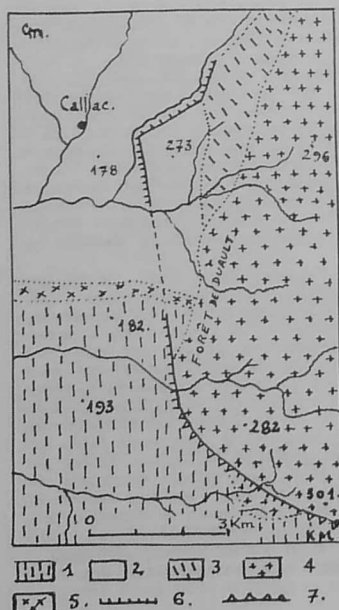


Fig. 3. — La limite des hautes terres, à l'Ouest du massif granitique de Quintin-Duault.

- 1 : Schistes carbonifériens de Châteaulin.
- 2 : Briovérien.
- 3 : Briovérien métamorphisé.
- 4 : Granite.
- 5 : Granulite.
- 6 : Abrupt de faille probable.
- 7 : Abrupt lithologique.

précédent », bien qu'écrasé par le plissement hercynien. Il peut, de ce fait, offrir une résistance moindre à l'érosion. Cependant, l'ampleur de l'abrupt, son allure rectiligne peuvent difficilement s'expliquer par l'érosion différentielle. Il s'agit, beaucoup plus vraisemblablement, d'un abrupt de faille, d'autant plus que la haute surface offre ici, autour de Guerlesquin, l'allure d'un bloc basculé dont nous avons fait état pour l'explication de la grande boucle hydrographique en amont de Belle-Ile-en-Terre. En outre, un abrupt perpendiculaire à celui-ci s'oriente d'E en W, et l'allure de ce système à angle droit apparaît nettement lorsqu'on l'examine des hauteurs proches de Lannéanou.

Dans l'angle ainsi formé, s'étale ce que l'on pourrait appeler la « cuvette de Botsorhel », bien visible également de la gare de Plouigneau. Son rebord N se développe au travers d'une structure variée dans le granite feuilleté et le Dévonien métamorphique. A l'W, le contact est peu net entre la cuvette et la surface éocène du Léon-Trégor, dans le grand triangle hydrographique dont Morlaix occupe la pointe septentrionale. Au reste, nous sommes là dans le prolongement de l'ensellement de l'Aulne supérieure, déjà signalé, c'est-à-dire dans une zone d'amollissement du relief. La surface du Léon-Trégor vient buter, au N de Plouigneau, contre une croupe d'altitude proche de 180 m, inexplicable par la seule lithologie puisque partout dominant les schistes micacés. La cloison est ici étroite entre la surface du Léon-Trégor et celle du fond de la cuvette de Botsorhel qui apparaît ainsi, de même qu'à l'W, comme « suspendue » au-dessus de la surface du Léon-Trégor.

L'Arrée s'achève, au N, par une banquette granitique de 260 à 309 m, et l'abrupt se situe au contact des deux mêmes granites qu'à l'E de Botsorhel ; mais il se prolonge vers le SW, au-delà du Cloître, en plein granite post-tectonique. Il ne fait dès lors aucun doute qu'il s'agit d'un escarpement de faille tertiaire. En arrière de cette banquette granitique, le fuseau de schistes X du centre de la feuille, renflé en son milieu, atteint encore des altitudes très proches du granite malgré l'embryon de topographie appalachienne dont nous avons parlé. Puis l'on atteint le Gédinnien qui n'est pas plus élevé que le granite, sauf là où il forme la longue échine déchiquetée du Kein Breiz, dans les quartzites. Reliefs résiduels, analogues à ceux de la Montagne Noire. La limite septentrionale de l'Arrée n'est donc pas constituée par cette échine, mais par l'abrupt de faille de la zone granitique, à quelques kilomètres au Nord. Tout ceci incite à conclure que l'Arrée est un bloc soulevé au Tertiaire, surmonté de monadnocks.

Que le soulèvement ait provoqué localement des effondrements à l'intérieur de la masse, rien là de surprenant dans un bloc rigide. A. GUILCHER interprète ainsi la cuvette déprimée du Yeun Elez, à juste titre. Il semble bien que la cuvette étroite de Saint-Rivoal, au SW du Menez Mikaël, profondément creusée dans le Gédinnien, ait elle-même été préparée par des fractures. C'est, du moins, à quoi fait penser la vigueur des abrupts au S de Saint-Rivoal. Vers l'W, l'Arrée s'abaisse plus lentement, et il n'est pas exclu qu'il s'agisse d'une ample flexure. Flexure également vers l'Est, où se situe l'ensellement marqué par la vallée supérieure de l'Aulne, avec quelques monadnocks au NE, à 315-320 m, et plus bas d'une quarantaine de mètres que ceux du Kein Breiz au N de La Feuillée.

Au S, le contact avec le bassin de Châteaulin est complexe. Il correspond, dans sa partie occidentale, à des contacts litho-

logiques roches dures roches tendres, encore que l'abrupt ait visiblement reculé et qu'il se situât en plein Gédinnien au N de Lannédern. Vers Loqueffret, topographie et lithologie sont également concordantes jusqu'à l'ensellement déjà signalé.

Cet ensellement est d'une étonnante complexité structurale. Des blocs de Gédinnien se sont décrochés vers le N le long des failles N.NW-S.SE, qui sont limités au S par des fractures. Tout un système de failles et de filons de quartz s'orientent là du N.NW au S.S.E sur 12 km du N au S et 10 km d'W en E. C'est la zone de Serignac, que l'on découvre bien du haut des rochers du Kragou, eux-mêmes encadrés de marais tourbeux. Puis l'on aborde, toujours dans l'ensellement, une série de filons de diabase qui viennent dessiner la terminaison périclinale de l'anticlinal Plou-rac'h-Callac, à noyau briovérien, dont ils épousent les contours vigoureusement arqués, à convexité Ouest (Fig. 2). Cet ensellement ne correspond qu'en gros à des schistes moins résistants que les formations encadrantes. Il passe, en effet, au N, des schistes X au Gédinnien résistant avant d'affecter les schistes dévoniens, puis le Houiller. A l'Est, des côtes supérieures à 300 m se relèvent dans le massif granitique de Quintin-Duault.

Une autre région intéressante est constituée par le contact de ce massif avec les schistes carbonifériens de Châteaulin (Fig. 3). Ce contact est le plus souvent lithologique, du moins en apparence : granite-schistes carbonifériens. Mais l'abrupt passe dans le Houiller métamorphisé à l'W de la forêt de Duault et se prolonge dans une banquette de schistes X, atteignant la côte 273 sur un affleurement de phanites. Le contact est donc, en plusieurs endroits, manifestement tectonique et dû à des déformations tertiaires. L'abrupt passe en plein granite, selon la carte, au NW de Kergrist-Moëlou.

Enfin, à la limite orientale de la feuille, dans le quart NE, le Menez Bré, sentinelle avancée des hautes terres d'où l'on domine le plateau trégorrois, est lui-même indépendant de la nature des roches constituantes. Le contact SW-NE entre le granite et son auréole métamorphique (amphibolites et épidiorites) passe en plein milieu du mont, près de la chapelle. Et ces formations se prolongent loin de part et d'autre du mont.

EN CONCLUSION, la nouvelle édition de la feuille géologique de Morlaix est riche de suggestions pour le géographe, même si l'on tient compte du fait que ses auteurs ont porté toute leur attention sur la tectonique primaire, sans faire état de l'histoire tertiaire de la Bretagne à laquelle les écoles géologique et géographique de Rennes ont pourtant apporté de si larges contributions.

La destruction des " nuisibles " dans le Morbihan

par René BOZEC

Le quotidien « Ouest-France » publie chaque année, après la fermeture générale de la chasse, les rapports présentés à l'Assemblée Générale de la Fédération des Chasseurs du Morbihan et par les associations communales de chasse. Habituellement détaillés, ils rendent assez fidèlement compte de la véritable « guerre » menée par de très nombreux chasseurs et par quelques agriculteurs à l'encontre des animaux prétendus « nuisibles ». Trente neuf de ces rapports publiés au cours de l'été 1964 ont été analysés, ils portent sur une année. En voici la synthèse assortie de quelques commentaires.

Au cours de la lutte anti- « nuisibles », menée sans relâche du 1^{er} juin 1963 au 17 juin 1964, il a été tué dans le Morbihan, une quantité invraisemblable de ces animaux : 2.956 Renards, 1.662 Belettes, 572 Fouines et Putois, 413 Blaireaux, 1.853 Buses et Eperviers, 10.917 Corbeaux, 8.610 Pies ; en ajoutant les œufs dont la destruction a été signalée par une Société communale, soit 275 œufs de Corbeaux, 279 de Pies, 130 de Geais, 13 d'Eperviers, 4 de Buses, on obtient le total (bien inférieur à la réalité car toutes les prises ne sont pas déclarées) de 27.867, dont, mis à part un certain nombre de Renards, de Belettes, les Chats haretis et les différents corvidés, la destruction ne s'imposait nullement.

Certaines Sociétés ont réalisé les tableaux suivants : l'une 37 Renards en 2 battues, l'autre 319 oiseaux et mammifères, une autre 701 oiseaux. Si les quadrupèdes ont déjà des chiffres records de victimes, les oiseaux sont les plus nombreux. En ce qui concerne les 1.853 Buses et Eperviers abattus en une année, cela laisse rêveur le naturaliste qui malgré ses efforts et un contact quotidien avec la Nature, n'en a pas vu le centième en un an sur le même territoire et qui ne peut s'empêcher de penser que sous ces deux appellations se cachent très certainement un échantillonnage complet des rapaces diurnes et nocturnes fréquentant le département.

Les mobiles scientifiques d'une telle destruction, qui, dans certains cas bien déterminés peuvent se justifier, ne sont évidemment pas mis en avant, le seul invoqué est pour reprendre les termes mêmes des rapports : « ... ces nuisibles qui se multiplient sans cesse au détriment du gibier et des poulaillers » oubliant totalement que durant la guerre ou la chasse était interdite et

ou les nuisibles n'étaient pas détruits, le gibier proliférait, oubliant aussi que les techniques de l'aviculture moderne réduisent à néant les inconvénients occasionnels de l'intrusion des rapaces. Il n'a pas été relevé d'autres mobiles. De toute façon, les encouragements à la destruction sont abondants : « destruction obligatoire », « la destruction sera intensifiée la saison prochaine », « les chasseurs qui ne pourront prouver la destruction d'un nombre minimum de nuisibles seront frappés d'une amende », etc...

Un certain goût pour la gloriole joue aussi un rôle important. Les Sociétés présentent presque toujours leurs « félicitations au chasseur qui... » en particulier à ceux qui à l'image de ces quatre nemrods ont accompli « le rare exploit... d'abattre 3 Renards dans un rayon de moins d'un kilomètre en deux heures ». Il faut mentionner les compte-rendus dans la Presse locale, qui, surtout si elles sont accompagnées d'une photographie, sont le couronnement du succès.

Sans doute le plaisir de tirer une cartouche sur une cible vivante entre souvent en ligne de compte, surtout chez le chasseur mécontent de rentrer bredouille et chez celui peu doué qui se venge sur un Faucon crécerelle faisant le Saint-Esprit. Mobile jamais signalé évidemment, mais qui pousse ces « chasseurs » malchanceux, comme ils l'avouèrent lors d'une enquête, à tirer avec succès un Flamand rose égaré se nourrissant dans un marais côtier, espèce qui n'a pourtant rien de « nuisible ». Plus récemment encore, dans un département limitrophe, une grande Chouette blanche dite « Harfang des Neiges », venue de l'extrême-Nord, a été tuée. Plaisir de tirer ou amour de sacrifier la vivante beauté ?

Ici encore, le goût du lucre ne peut pas ne pas être de la partie. Faut-il croire que les mobiles précédents ne sont pas encore suffisants ? Les « chasseurs » n'ont-ils pas suffisamment de réflexes conditionnés à l'égard des malheureux « nuisibles » pour qu'on ait encore besoin de les appâter avec des primes ? Et cela en faveur de quels intérêts ?

Dans ces rapports, il y a toujours, à une exception près, promesse d'argent pour les destructeurs de « nuisibles ». Une Société traitant de ce sujet signale que chaque membre de la Société devra tuer deux « nuisibles » sans qu'il ait à attendre de prime. L'argent est parfois transformé en cartouches, mais d'une manière générale, il reste bien liquide. Le montant de la prime par animal varie d'une Société à l'autre : Renard : 1,50 F à 10,00 F, Blaireau 5,00 F, Buse ou Epervier de 1,00 à 5,00 F, Corbeau et Pie de 0,50 à 2,00 F.

On lit dans « Onest-France », édition du Morbihan, numéro du 29 mai 1963 : « Total des nuisibles détruits durant l'exercice écoulé, 29.267. Les primes payées par la Fédération Départementale des Chasseurs pour cette destruction se montent à 11.748,85 F, somme qui a pu être distribuée grâce aux subventions du Conseil général et du Syndicat de lutte contre les ennemis des cultures ». Dans le numéro du 17 juin 1964, on peut également apprendre que 11.098,10 F ont été versés dans le même but et grâce aux mêmes générosités. Le devenir du cheptel avicole et du gibier est-il donc si menacé que le Conseil général ait cru devoir voter en 1963, 3.750,00 F à la Fédération Départementale des Chasseurs, pour la destruction des animaux nuisibles ? Mais ce qui est encore plus surprenant, c'est de voir un organisme subventionné par le Ministère de l'Agriculture, le Syndicat de lutte contre les ennemis des cultures, favoriser sciemment la prolifération des rongeurs en finançant la destruction de leurs seuls éléments régulateurs natu-

rels. Une telle aberration ne relève-t-elle pas de la Cour des Comptes ?

De tels faits donnent à réfléchir. Que penser de ces animaux dits « nuisibles » ? Que penser de ceux qui se réservent le soin d'assainir nos campagnes à coups de fusils et à coups de primes ? Toute une longue étude serait nécessaire.

Les animaux incriminés sont-ils l'objet d'un parti pris ? Plus à présent. Si dans certains cas bien déterminés le gibier de repeuplement et la volaille de petite basse-cour peuvent souffrir des prédateurs, ces derniers ne s'attaquent pas et de loin qu'à ces proies artificielles. Comme depuis quelques mois dans tous les journaux de chasse, on peut lire, par exemple dans le numéro 812 du Chasseur Français « n'est-ce pas une erreur de détruire systématiquement tous les nuisibles ? Ils contribuent pour leur part à maintenir un indispensable équilibre naturel ». Les chasseurs lecteurs de la Presse cynégétique moderne ou simplement observateurs, n'ignorent pas ces faits, ils devraient en tenir compte. Faits illustrés par les deux exemples que voici : l'Étourneau étant donné sa prolifération croissante, apparaît à juste titre à bien des cultivateurs bretons, comme un fléau. Or dans une aire d'Épervier, ainsi qu'au pied de l'arbre, j'ai pu relever d'innombrables restes d'Étourneaux avec quelques pattes de Grives et de Merles. Dans ce cas « l'utilité » de l'Épervier n'est-elle pas manifeste ? Non loin de Vannes, des amis paysans, en battue, découvrirent dans un terrier de Renard des cadavres et des restes de nombreux Rats, et se prirent à se demander si le Renard était aussi nuisible qu'on le prétendait.

Même parmi les chasseurs possédant un certain sens des choses de la Nature, voire de l'équilibre biologique, beaucoup n'hésitent pas pour autant à brûler des cartouches qui leur seront grassement payées et leur vaudront l'estime des dirigeants cynégétiques locaux. Mais en attendant, comme le prévoit cependant la circulaire adressée en août dernier à Messieurs les Préfets par le Ministère de l'Agriculture, que ces listes de « nuisibles » plus que centenaires dans certains départements soient réellement remises à jour suivant les règles de l'écologie, il faudrait que les chasseurs, qui se croient investis de droit divin de sacrifier les condamnés, sachent au moins distinguer les animaux qui ont la chance de bénéficier du titre de « protégés ». Or on n'en est pas encore là, surtout quand il s'agit d'oiseaux. C'est ainsi que le Faucon crécerelle paye pour l'Épervier, avec lequel presque tous le confondent. L'ignorance est souvent énorme. Un fusillot me dit, ayant tiré un « gros oiseau » paraissant poursuivre méchamment un plus petit, que sa surprise fut grande en voyant tomber une Tourterelle au lieu de l'Épervier escompté. Combien de faux Aigles sont ainsi abattus !

Les membres du bureau des Sociétés communales, chargés de collecter les pattes, les becs ou les œufs négligent souvent de faire preuve du moindre discernement. J'ai reconnu dans la collection de tel secrétaire de Société, un certain nombre de pattes de Chouettes Hulottes et Effraies. Un enfant me dit avoir même reçu une prime pour les pattes d'une Hulotte... trouvée écrasée sur la route. Notre collègue Christian JOUANIN a signalé ici des faits analogues en ce qui concerne la Vendée (Penn-ar-Bed, vol. 4, n° 34, pp. 77-80).

Si de tels exemples ne prouvent pas l'ignorance de tous les

chasseurs heureusement, ils laissent néanmoins à penser que les Sociétés de chasse et même la Fédération départementale, sont pour le moins mal préparées, à juger de la nocivité réelle de certaines espèces animales, chose encore plus délicate que de reconnaître un oiseau d'après sa silhouette.

Ces organismes ont raison de vouloir lutter pour leurs intérêts cynégétiques encore qu'en l'occurrence il s'agisse le plus souvent d'intérêt mal compris, et même si cela était, il ne faudrait pas pour autant considérer la nature sous le seul angle « gibier » ou « volaille ». La nature est bien plus complexe et appartient aussi aux non-chasseurs, pour lesquels la vue d'un bel oiseau est aussi exaltante que le tir d'un Faisan pour un chasseur.

Après des 15.000 chasseurs morbihannais qui ne tirent malheureusement pas que sur le gibier, combien de défenseurs de la Nature ? La première tâche de ces derniers consiste à convaincre quiconque qu'il ne faut pas détruire sans nécessité. En ce qui concerne les animaux dont il a été question ici, quand y aura-t-il nécessité ? Toute la question est là. Pour les rapaces qui en Bretagne sont au bord de l'extinction, la réponse est simple, ils doivent dès à présent passer du statut de « nuisible » à celui de « protégé ». Pour les autres espèces, chasseurs et naturalistes devront s'unir pour interroger la nature à la lumière des données de l'écologie et de la dynamique des populations, puis y répondre prudemment afin de ne jamais compromettre le devenir d'une espèce, et de ne pas provoquer des réactions en chaîne allant à l'encontre du but recherché. A la notion de destruction des animaux « nuisibles » doit se substituer désormais celle des contrôles scientifiques des seuls animaux en surnombre.



Destruction systématique des Rapaces

(Photo Schattenkerk)

(Documentation S.N.P.N.)

Promenade géologique dans la presqu'île de Crozon

par Claude BABIN et Yves PLUSQUELLEC

Nous avons, dans un précédent numéro (1), indiqué à l'attention des amateurs intéressés, quelques gisements fossilifères des falaises de la rade de Brest entre Elorn et Aulne ; tous ces gisements correspondent à des formations dévoniennes. Plus au Sud, la presqu'île de Crozon offre un champ d'investigations plus varié ; l'important développement des falaises en fait un véritable « musée » du Primaire qui n'a pas son équivalent dans une autre partie du Massif armoricain. On peut y rencontrer, en effet, des terrains représentant toute l'échelle stratigraphique que nous donnions précédemment, du Briovérien au Dévonien supérieur. Le collectionneur de roches et de minéraux trouvera également à satisfaire ses goûts : microgranite de l'île Longue, dolérite de plusieurs filons (la Mort-Anglaise, Lostmarc'h), « tufs » volcaniques de l'Aber-Rosan, améthyste du cap de la Chèvre, cornaline de l'Aber. Pour le simple promeneur, enfin, l'observation des falaises sera souvent riche d'enseignements (beaux exemples de failles, de plis...)

Dans le présent article, nous donnerons quelques éléments de la stratigraphie de la presqu'île, illustrés par l'indication de gisements fossilifères bien connus et présenterons succinctement une esquisse tectonique d'après les principaux travaux consacrés à cette région.

STRATIGRAPHIE ET PALEONTOLOGIE

Le lecteur se reportera, pour l'ensemble de la succession stratigraphique à notre précédent article (p. 67). Nous décrirons brièvement, en commençant par la base de la série, les principales formations affleurant dans la presqu'île de Crozon.

— *Briovérien* : les schistes argileux, gris ou verdâtres, et les grès antépaléozoïques peuvent s'observer sur la grève de Pors-Naye en Camaret ou sur celle du Guern en Telgruc ; ils ne livrent aucun macrofossile.

— « *série rouge du Guern* » : nous individualisons sous cette désignation, la série pourprée discordante sur le Briovérien, étudiée, en particulier, par Y. MILON (1928) au Guern. Cette série

(1) « Penn ar Bed », n° 34, 1963, pp. 65-76.

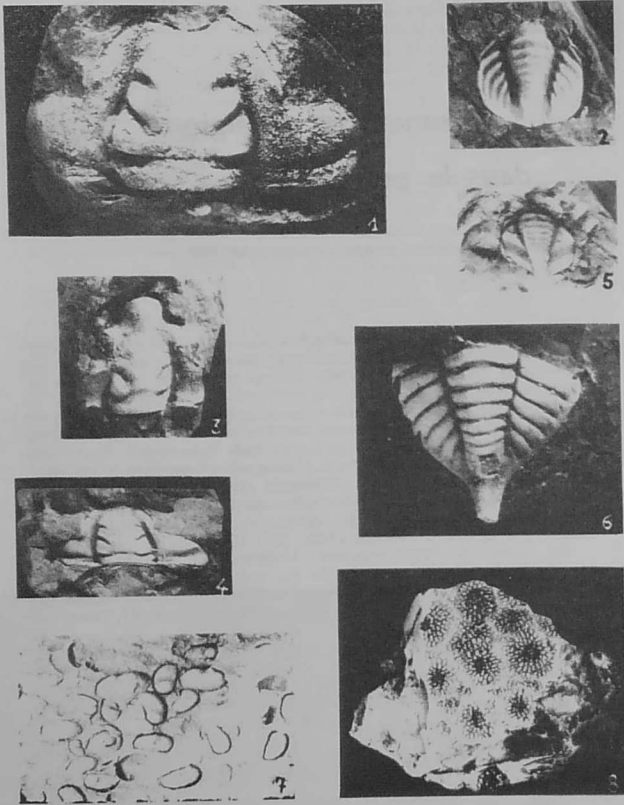


Planche 1

- Fig. 1. — *Colpocoryphe* cf. *grandis* Snajdr ; cranidium montrant la glabellle rétrécie vers l'avant. Le Veryac'h, schistes de Baguenez. $\times 1,5$.
- Fig. 2. — Pygidium de *Neseuretus tristani* (Brongn.), Postillonéc. « schistes à Calymènes ». $\times 1,5$.
- Fig. 3. — *Neseuretus tristani* (Brongn.) ; cranidium montrant le muflle en avant de la glabellle. Morgat, schistes de Morgat. $\times 1,5$.
- Fig. 4. — *Colpocoryphe* sp. groupe *aragoi* (Rouault) ; cranidium. Morgat, schistes de Morgat. $\times 1,5$.
- Fig. 5. — *Colpocoryphe* sp. groupe *aragoi* (Rouault) ; pygidium montrant les plèvres non segmentées. Morgat, schistes de Morgat. $\times 1,5$.
- Fig. 6. — *Dalmanitina* (*Dalmanitina*) nov. sp. ? ; pygidium, remarquer l'épine caudale (incomplète). Le Veryac'h, schistes de Baguenez. $\times 1,5$.
- Fig. 7. — Ostracodes (Crustacés Entomostracés) indéterminés ; la plupart en moule interne. Postillonéc. « schistes à Calymènes ». $\times 4$.
- Fig. 8. — *Calix sedgwicki* Rouault ; moules externes de quelques plaques du test. Le Veryac'h ; schistes du Courjou. $\times 1,5$.

comporte un « poudingue » (souvent bréchoïde) et des schistes rouges et verts ; elle est considérée généralement comme représentant le Cambrien supérieur ; dans cette hypothèse, on considère le Trémadoc absent tandis que le « grès armoricain » représente l'Arenig (= Skiddavien). La parfaite concordance entre la « série rouge » et les « grès armoricains » est peu compatible avec une absence du Trémadoc ; cette série pourprée semble donc plutôt correspondre soit à un complexe de transition cambro-ordovicien, soit simplement à la base de l'Arenig lui-même. L'attribution exacte restant, pour le moment, du domaine de l'hypothèse, il nous est apparu préférable de la distinguer par une simple qualification de faciès. Il est important de noter, enfin, qu'aucun équivalent ne s'en rencontre dans la partie septentrionale de la presqu'île cependant que de telles formations sont bien développées dans d'autres parties du Massif armoricain (Ille-et-Vilaine, par exemple).

— *Ordovicien inférieur* (Arenig = Skiddavien) ; représenté essentiellement par plusieurs centaines de mètres de quartzites blancs en bancs épais ; ce sont les « grès armoricains » au sommet desquels apparaissent de nombreux épisodes schisteux.

Dans la partie Sud de la presqu'île, le passage de la « série rouge du Guern » aux « grès armoricains » se fait par l'intermédiaire de grès feldspathiques et de quelques couches rosées ; dans cette même région, le sommet de la série gréseuse correspondrait déjà à la base de l'Ordovicien moyen puisque quelques Trilobites (*Neseuretus tristani*) y furent recueillis.

Les fossiles sont rares dans cette masse quartziteuse ; quelques Brachiopodes inarticulés y ont été trouvés mais, en certains points (Camaret), on peut observer de nombreuses traces d'activité animale. Bilobites, par exemple, pistes attribuées habituellement aux Trilobites (pl. II, f. 6).

— *Ordovicien moyen* : les faciès en diffèrent entre le Sud et le Nord de la presqu'île ; de façon générale, les faciès gréseux et schisto-gréseux sont abondants dans la partie Sud (région du Guern à l'Aber) tandis que les formations schisteuses dominent dans la zone Nord (grève du Veryac'h, par exemple ; voir itinéraire).

De nombreuses divisions locales ont été faites, depuis F. KERFORNE, dans cet ensemble ; elles sont basées surtout sur l'étude des faunes ; on peut noter, par exemple, que la base de l'Ordovicien est caractérisée par une faune de Graptolites « en V » (divers *Didymograptus*) et le sommet par un Trilobite, assez peu commun pourtant, *Trinucleus bureaui*. Les autres fossiles, quelquefois très abondants (Bivalves, Brachiopodes, Ostracodes, à Morgat) ne sont pas caractéristiques de niveaux bien définis.

— *Ordovicien supérieur* : la distinction entre les deux parties Sud et Nord de la presqu'île se poursuit, elle s'accroît même au sommet de cette formation. En effet, tandis qu'elle se termine, au Nord, par un ensemble azoïque, d'aspect tourmenté correspondant à des phénomènes de glissements sous-marins (A. PHILIPPOT, 1963), il apparaît, au Sud, tout un complexe sédimentaire-volcanique : les « tufs et calcaires de Rosan » (voir itinéraire) lié à ce que BARROIS qualifia autrefois de « volcanisme du Menez-Hom ».

— *Silurien* : il débute par une sédimentation arénacée (Valentien) constituant un ensemble peu puissant (quelques mètres) et azoïque. Au-dessus une formation d'ampélites (schistes argileux, charbonneux et pyriteux) livrent de nombreux Graptolites « à une seule branche » (genre *Monograptus* : *M. armoricanus*, *M. dubius*...),

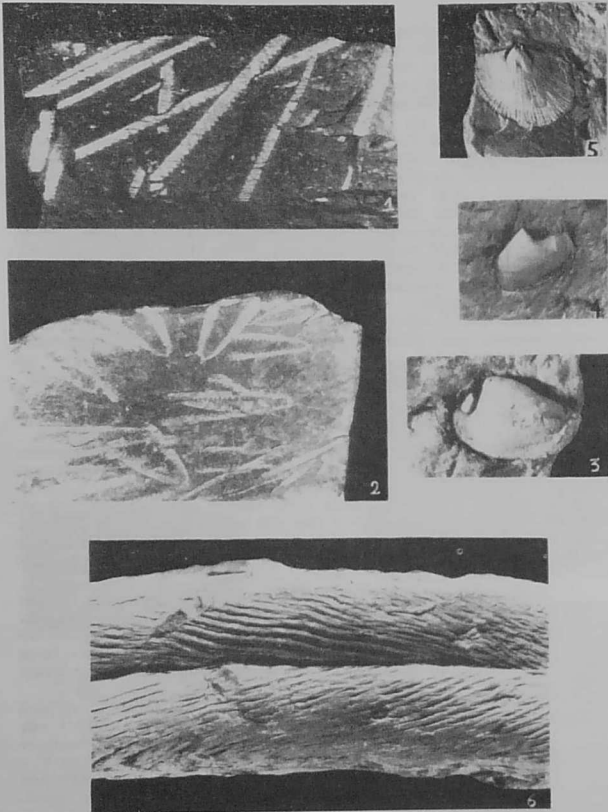


Planche II

- Fig. 1. *Monograptus armoricanus* Philippot ; Le Veryac'h, ampélites du Wenlockien. $\times 1$.
 Fig. 2. *Didymograptus bifidus* (Hall) ; Mort-Anglaise, schistes de Kerloc'h. $\times 1$.
 Fig. 3. *Redania deshayesi* (Rouault) ; moule interne montrant le fort septum en avant du crochet, Morgat, schistes de Morgat. $\times 1,5$.
 Fig. 4. *Utenodontia etae* (Saller) ; moule interne montrant les impressions musculaires antérieures et postérieures et les petites dents en chevron sous le crochet, Morgat, schistes de Morgat. $\times 1,5$.
 Fig. 5. *Orthis cf. huddleghensis* Dav. ; moule interne d'une valve ventrale, Morgat, schistes de Morgat. $\times 1,5$.
 Fig. 6. *Cruziana* ; exemple d'une des pistes fossiles connues sous le nom de Bilobites. L'échantillon figuré provient du « Grès armoricain » de Châteaubriant, nos exemplaires de la presqu'île de Grozon étant en mauvais état. $\times 1$.

* M. A. PHILIPPOT a bien voulu déterminer les Graptolites figurés et M. J.-L. HENRY les Trilobites.

elle correspond au Silurien moyen (Wenlockien) ; ce faciès se poursuit sur quelques mètres puis il lui succède des schistes noirs à nodules calcaires, tout cet ensemble constitue le Ludlowien caractérisé par d'autres espèces de *Monograptus* (*M. fritschi*...)

Au-dessus, le Dévonien est représenté par des formations identiques à celles décrites dans la rade de Brest ; quelques localités fossilifères y sont devenues classiques (Siegenien-Emsien-Couvinien à Run-ar-Chranc'h près du Fret, Siegenien de Landévenec, Dévonien supérieur de l'île Longue...)

ESQUISSE TECTONIQUE

Les grandes lignes de la structure de la presqu'île furent reconnues autrefois par C. BARROIS, F. KERFORNE (1901), L. COLLIN (1912), G. LUCAS (1940) ; J.-D. BRADSHAW en a, récemment, présenté une étude précise (1963), tandis que quelques points furent l'objet de travaux de détail (P. GOULETQUER, 1964, M. GUILLAUME, 1965).

On reconnaît 5 plis principaux dans la presqu'île (fig. 1) de direction sensiblement NE-SW. Cet ensemble structural primitif a été fracturé à plusieurs reprises ultérieurement. Une première série de failles senestres orientées sensiblement NE-SW décroche transversalement les plis initiaux. Un important accident postérieur NW-SE (« faille » Kerforne ou FK) provoque un décrochement dextre (1) avec une translation de près de 2 km d'amplitude (la figure 1 montre la position des axes anticlinaux avant et après le jeu de ce décrochement).

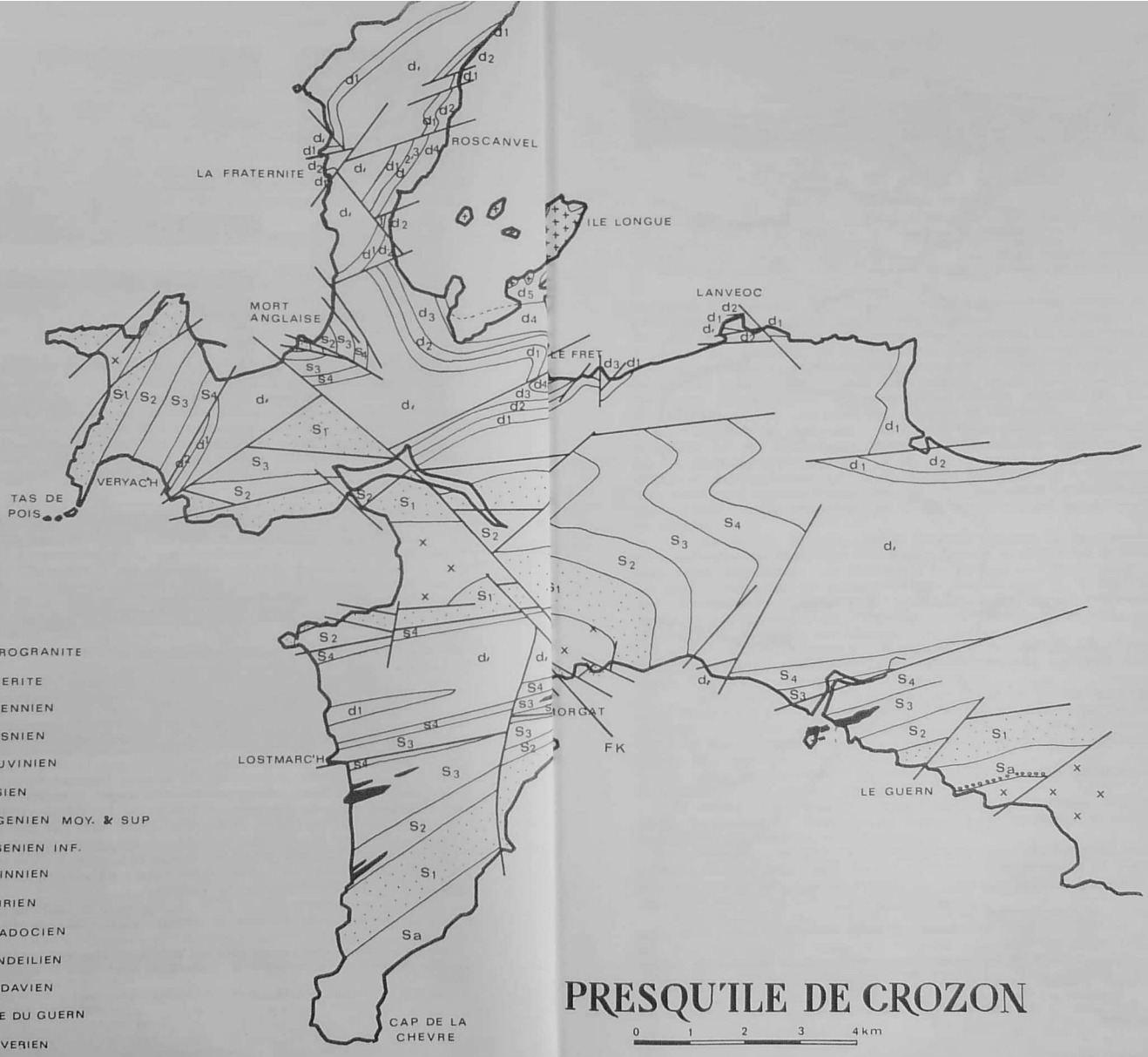
Le tracé de ce décrochement Kerforne admis sur la carte est celui qui fut donné par cet auteur ; récemment, J.-D. BRADSHAW lui a attribué un tracé un peu différent en le faisant passer au Nord de l'anticlinal de la Mort-Anglaise. Il est intéressant de noter que ce décrochement majeur, retrouvé en Cornouaille et à la pointe du Léon par P.-R. GROT (1946, 1955), y est souligné par des filons de dolérite et qu'une petite intrusion de même nature s'observe dans les falaises de la Mort-Anglaise, très proche de cet accident quelque soit l'interprétation retenue pour son tracé ; cette disposition est bien mise en évidence sur la carte présentée par J. COGNÉ (1962).

QUELQUES POINTS INTERESSANTS POUR L'ETUDE DE L'ORDOVICIEN ET DU SILURIEN

1. LA COUPE DE LA PLAGE DU VERYAC'H (fig. 2) : de Camaret, gagner la pointe de Pen-Hir (ou des Pois) par la D 8 ; un arrêt à cette pointe permet d'observer les hautes falaises formées par le « grès armoricain », très quartziteux, blanc ; en se tournant vers Camaret, on voit, à gauche, la pointe du Toulinguet également constituée par ces quartzites et séparée de la route par une dépression creusée dans les schistes briovériens beaucoup plus tendres ; à droite, s'étend la vaste plage du Veryac'h fermée à l'Est par une nouvelle petite pointe de « grès armoricain » en arrière de laquelle apparaissent les hauteurs de la Tavelle.

Revenir en arrière sur la D 8 ; à 800 mètres environ de Pen-Hir, une petite route permet, à droite, d'atteindre la plage du

(1) On dit d'un décrochement qu'il est « dextre » lorsqu'un compartiment apparaît déplacé vers la droite à un observateur placé dans le compartiment opposé.



- ++ MICROGRANITE
- DOLERITE
- d6 FAMENNIEN
- d5 FRASNIEN
- d4 COUVINIEN
- d3 EMSIEN
- d2 SIEGENIEN MOY. & SUP
- d1 SIEGENIEN INF.
- d. GEDINIEN
- S4 SILURIEN
- S3 CARADOCIEN
- S2 LLANDEILIEN
- S1 SKIDDAVIEN
- Sa SERIE DU GUERN
- X BRIOVERIEN

PRESQU'ÎLE DE CROZON

0 1 2 3 4 km

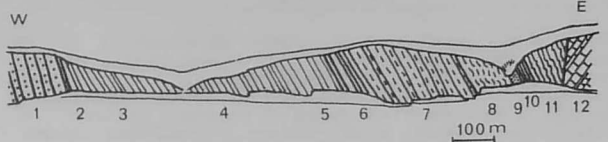


Fig. 2. — Falaises du Veryac'h

1 : Grès armoricain — 2 : Schistes de Kerloc'h — 3 : Schistes du Courjou — 4 : Schistes de Morgat — 5 : Schistes de Kerarmor — 6 : Schistes de Raguenez — 7 : Grès de Kermeur — 8 : Schistes du Cosquer — 9 : Grès Valenien — 10 : Ampélites du Wenlock — 11 : Ampélites à nodules calcaires et argileux du Ludlowien — 12 : Calcaires à *Athiris undata* (Devonien inf.).

Veryac'h. On descend sur la plage en franchissant un cordon de gros galets dont beaucoup portent des traces « en coups d'ongles » dus aux chocs de ces pierres les unes sur les autres. En se dirigeant à droite, vers Pen-Hir, on peut observer le passage progressif des grès aux schistes de l'Ordovicien moyen mais des éboulis masquent en grande partie cette falaise. Les schistes noirs de la base ont livré des Graptolites : *Didymograptus bifidus* (pl. II, fig. 2), *D. murchisoni*, etc... ce sont les schistes de Kerloc'h.

— schistes du Courjou : le faciès varie peu, mais on peut recueillir ici des Mollusques Bivalves : *Ctenodonta cieae* (pl. II, fig. 4), *Redonia aeshayesi* (pl. II, fig. 3), de petits Brachiopodes : *Orthis cf. budleighensis* (pl. II, fig. 5), des « Calymènes » (Trilobites), mais c'est surtout l'abondance des Echinodermes Cystoïdes du genre *Calix* : *Calix sedgwicki* (pl. I, fig. 8) qui paraît caractériser ce niveau.

— schistes de Morgat : cette division, comme la précédente et la suivante, est basée sur l'étude des faunes et toutes les limites sont assez imprécises ; la faune est la même sauf pour *Calix* ; on peut y recueillir en particulier des Ostracodes (pl. I, fig. 7), des « Calymènes » : *Nesuretus tristani* (pl. I, fig. 2 et 3), *Colpocoryphe sp. groupe aragoi* (pl. I, fig. 4 et 5), des Gastéropodes, etc... La descente sur la plage correspond à ce niveau.

— schistes de Kerarmor : à gauche de l'arrivée sur la plage, les schistes durs, nodulifères sont caractérisés par un petit Trilobite *Trinucleus bureaui* qui y paraît rare.

— schistes de Raguenez : sans variation de faciès notable, cette formation correspond à la base de l'Ordovicien supérieur ; on peut y récolter, au niveau d'une petite grotte, des Trilobites dans les nodules : *Colpocoryphe cf. grandis* (pl. I, fig. 1), *Dalmanitina (D.) nov. sp. ?* (pl. I, fig. 6), etc...

— grès de Kermeur : ils constituent une masse importante et s'avancent en pointes sur la plage.

— schistes du Cosquer : cette formation qui termine l'Ordovicien supérieur ne livre aucun fossile mais présente de belles figures de glissements sous-marins.

— Silurien : les grès du Silurien inférieur, sans fossiles, sont exposés à l'Est d'un petit vallon encaissé, aboutissant à la plage (on peut regagner, par ce vallon, le point de départ, lorsque la mer interdit de le faire par la plage).

Les ampélites du Wenlock succèdent immédiatement à ces grès et il est aisé d'y recueillir de nombreux *Monograptus* (pl. II, fig. 1) ; les schistes noirs du Silurien supérieur viennent enfin buter, par faille, contre un compartiment de calcaires siegiéniens (Devonien inférieur) en contact à l'Est avec le « grès armoricain ».

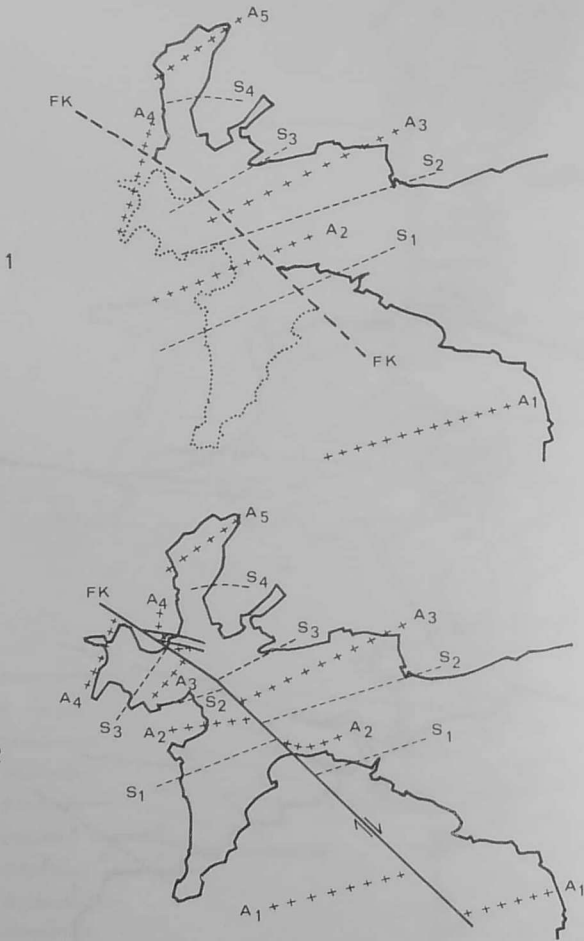


Fig. 1. — Principaux axes tectoniques de la presqu'île de Crozon (d'après A. PHILIPOT)

1 : Avant l'effet du décrochement ou faille Kerforn.

2 : Après cet effet.

A1 : Anticlinal de la baie de Douarnenez — S1 : Synclinal de Tal-ar-Groas - Tromel — A2 : Anticlinal de Crozon - Anse de Dinan — S2 : Synclinal du Poulmic - Kerloc'h — A3 : Anticlinal de Lanveoc - Penfrat — S3 : Synclinal du Fret - La Tavelle — A4 : Anticlinal de Mort-Anglaise - Le Toulinguet — S4 : Synclinal He Longue - Kelern — A5 : Anticlinal de Roscanvel.

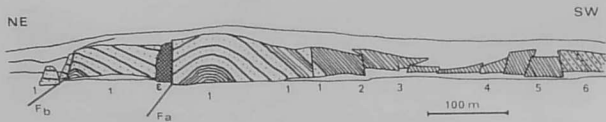


Fig. 3. — L'anticlinal de Mort-Anglaise (d'après G. LUCAS)

1 : Grès armoricain — 2 : Schistes de Kerloch à *Didymograptus* —
3 : Schistes du Courjou à *Cystoides* — 4 : Schistes à « Calymènes » —
5 : Schistes de Raguenez — 6 : Grès de Kermeur — ε : Filon de Dolérite.

2. LES FALAISES DE LA MORT-ANGLAISE (fig. 3) : de Camaret, prendre la route de la pointe des Espagnols (D 355) ; à 1 kilomètre environ de l'embranchement, on trouve, dans un vallon, un petit château d'eau à gauche de la route ; un sentier permet, à partir de ce point, d'atteindre la grève au niveau des grès de Kermeur, peu développés ici. La coupe, vers le Nord, montre l'Ordovicien moyen schisteux, caractérisé par une faune identique à celle du Vervac'h ; puis on atteint le « grès armoricain » dans lequel s'observe un bel anticlinal dirigé E-W et dont l'axe plonge vers l'Est. Dans les falaises de la grève suivante, apparaît un filon de dolérite altérée superficiellement qui souligne une faille Fa et l'on retrouve l'axe anticlinal en direction NE-SW. Au-delà de la faille Fb, la direction des couches est sensiblement N-S, l'axe anticlinal se trouverait, selon G. LUCAS, en mer. Pour cet auteur, cette direction N-S correspondrait à l'orientation primitive de l'anticlinal de la Mort-Anglaise ; les failles Fa et Fb, dépendance de la « faille Kerforne », auraient tronqué l'anticlinal avec torsion des deux compartiments méridionaux.

L'excursion se termine, sur cette grève, au-delà d'un vivier, en retrouvant les schistes de Kerloch avec une belle faune de *Didymograptus*. On peut, à ce niveau, regagner directement la route.

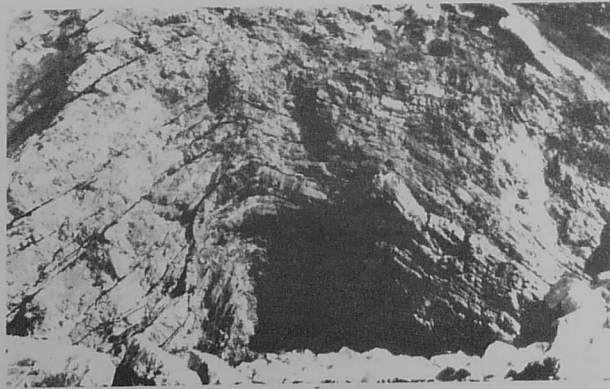


Fig. 4. — L'anticlinal de Mort-Anglaise (échelle : 1 cm représente environ 2 m)

3. LA RÉGION DE L'ABER : à Tal-ar-Groas, sur la N 787, tourner à droite vers la plage de l'Aber (VO le long de la voie ferrée) ; laisser la voiture, près de la grève, au niveau d'un ancien four à chaux. Les calcaires qui furent ici exploités appartiennent à l'Ordovicien supérieur, ils livrent des Bryozoaires et de rares Brachiopodes (*Nicoletta actoniae*). En se dirigeant, par la grève, vers la pointe de l'Aber, on franchit un compartiment de Silurien mal exposé (on peut pourtant y recueillir quelques *Monograptus* sous les taillis, à une cinquantaine de mètres après la petite écluse). La pointe et l'île de l'Aber permettent d'observer les formations volcaniques de l'Ordovicien supérieur ; il s'agit d'un complexe sédimento-volcanique. On peut remarquer, en particulier, à la pointe, des couches de produits de projection à texture vacuolaire tandis que dans l'île de l'Aber s'observent des éléments de l'appareil éruptif (sills ou filons-couches). C'est tout ce complexe de l'Ordovicien supérieur que l'on nomme « tufs et calcaires de Rosan ».

Cet itinéraire ne constitue qu'un bref aperçu des nombreuses promenades géologiques que l'on peut effectuer dans la presqu'île de Crozon.

OUVRAGES CONSULTÉS

- BARROIS Ch. - 1888 - Observations sur la constitution géologique de l'Ouest de la Bretagne, 3^e article.
Ann. Soc. Géol. Nord, t. XVI, pp. 1-12.
1890 - Mémoire sur les éruptions diabasiques siluriennes du Ménez-Hom (Finistère).
Bull. Serv. Carte Géol. Fr., n° 7.
1909 - Observations sur la coupe de Camaret de M. J. Bergeron.
Bull. Soc. Géol. Fr., 4^e sér., t. IX, pp. 19-24.
BRADSHAW J. D. - 1963 (inédit) - The lower paleozoic and lowest devonian rocks of the Crozon peninsula (Finistère).
COGNE J. - 1962 - La sizunite et le problème de l'origine des lamprophyres.
Bull. Soc. Géol. Fr., 7^e sér., t. IV, n° 2, pp. 141-156.
COLLIN L. - 1912 - Etude de la région dévonienne occidentale du Finistère.
Thèse Fac. Sc. Paris, Impr. Bourgeon, Brest.
GIOT P.-R. - 1946 - Sur la prolongation de la faille Kerforne dans le Sud-Finistère.
C.R. Somm. Soc. Géol. Fr., pp. 230-231.
1955 - Sur la prolongation de la faille Kerforne dans le Nord-Finistère.
Ibid., pp. 232-233.
GOULETQUER P. - 1964 (inédit) - Stratigraphie et tectonique de l'Ordovicien du Nord Sud de l'anse de Dinan.
D.E.S., Fac. Sc. Rennes.
GUILLAUME M. - 1965 (inédit) - Etude de la structure géologique du littoral occidental de la presqu'île de Roscanvel entre Mort-Anglaise et la pointe des Capucins.
D.E.S., Fac. Sc. Rennes.
KERFORNE F. - 1901 - Etude de la région silurienne occidentale de la presqu'île de Crozon.
Thèse Fac. Sc. Paris ; éd. Simon, Rennes.
LUCAS G. - 1940 (1938) - Contribution à l'étude du Silurien de la presqu'île de Crozon (Finistère).
Bull. Soc. Géol. Min. Bret., pp. 95-126.
MILON Y. - 1928 - Recherches sur les calcaires paléozoïques et le Briovérien de Bretagne.
Thèse Fac. Sc. Paris, Impr. Oberthur, Rennes.
PHILIPPOT A. - 1957 - Guide de l'Excursion interuniversitaire à Rennes.
1963 (1961) - Remarques sur la sédimentation de l'Ordovicien supérieur et de l'Ordovicien moyen dans la presqu'île de Crozon (Finistère).
Bull. Soc. Géol. Min. Bret., nvlle sér., fasc. 1 et 2, pp. 133-143.
Feuilles géologiques au 80.000^e : Brest et Quimper.

Observations sur le passage postnuptial du Grand Labbe (*Stercorarius skua* Brünnich) au large des côtes du Finistère

par Jean-Pierre L'HARDY

Le Grand Labbe, connu aussi sous le nom de Labbe cataracte, le plus volumineux représentant de tous les Stercorariidae est facile à identifier par sa grande taille, son aspect massif, sa queue courte, ses ailes arrondies marquées d'une large plage blanche à la base des rémiges primaires et la grosseur de son bec crochu à l'extrémité. En outre, il s'oppose par son plumage d'un brun roux vif à l'ensemble des autres Stercoraires dont la coloration paraît nettement plus terne.

Comme toutes les autres espèces de la famille — et vraisemblablement plus qu'aucune d'entre elles — le Grand Labbe est strictement pélagique et ne vient à terre que pour se reproduire. L'aire de reproduction de la forme boréale (*Stercorarius skua skua*) est limitée aux côtes orientales de l'Islande et aux îles Féroes, Shetlands et Orcades tandis que plusieurs autres sous-espèces nidifient sur le continent antarctique, la plupart des îles Australes et la partie méridionale du Chili (cf. VOOUS, 1960, p. 145).

Les reprises d'oiseaux, bagués aux îles Shetlands, montrent qu'ils sont localisés au large des côtes espagnoles et portugaises d'octobre à décembre. A la même époque, l'espèce a été vue en Mer des Sargasses et en novembre, janvier et février sur les côtes africaines au Sud des îles du Cap-Vert (voir FISHER et LOCKLEY, 1954, p. 144).

En raison de son mode de vie, les observations concernant le Grand Labbe restent exceptionnelles sur les côtes françaises (MAYAUD, 1953, p. 26) et il n'a pas été mentionné par LEBEURIER et RAPINE dans l'Ornithologie de Basse-Bretagne (1934).

Cependant des observations récentes montrent que l'apparition du Grand Labbe sur les côtes atlantiques du Finistère peut être très précoce, en particulier au large des Glénans et de Groix où il a été noté dès la seconde quinzaine de juillet (1 et 2). Le passage se poursuit en août et septembre où il a été observé au large des Glénans (3), de Groix (4), des îles Scilly (VUILLEUMIER, 1964, p. 244), entre Land's End et l'île d'Ouessant (BOURLIÈRE, 1946, p. 57) et à Ouessant même (5 et 6).

Bien que l'espèce ait été signalée à diverses reprises en Mer du Nord et dans la Manche orientale, elle ne semble avoir été notée qu'exceptionnellement aux îles Anglo-Normandes (DOBSON, 1952, p. 219-220) et sur les côtes françaises de la Manche occidentale (SPITZ, 1962, p. 14). Cependant elle apparaît dès la fin juillet à l'entrée de la Manche (GULLICK, 1949, p. 159) et plusieurs observations ont été faites soit au large de l'île de Batz (7 et 8), soit à l'entrée de la baie de Morlaix (9 et 10) durant les mois d'août et septembre.

D'après les autres observations relevées sur les côtes françaises, il est certain que le passage se continue encore pendant le mois d'octobre (SPITZ, loc. cit., MAGAUD d'AUBUSSON, 1912) et il n'est pas impossible que quelques individus hivernent au large de nos côtes. Malgré tout, il paraît extrêmement vraisemblable que la grande majorité des captures tardives signalées en novembre, décembre et parfois janvier un peu partout sur le littoral français soient le fait d'animaux épuisés par des tempêtes et entraînés en dehors de leur zone d'hivernage habituelle.

(1) Cinq individus observés entre les Glénans et Groix, le 23-7-1948 (M. DEBAMOND, 1951, p. 14).

(2) Un individu au large de l'île de Groix, le 16-7-1959 (J.-L. DUPONT, *in litt.*).

(3) Un individu au large des Glénans à la mi-août 1948 (M. DEBAMOND, 1951, p. 14).

(4) Un individu au large de Groix, le 13-8-1961 (J.-L. DUPONT, *in litt.*).

(5) Un individu pourchassant des Mouettes tridactyles dans le chenal de Keller, île d'Ouessant, le 29-9-1958 (J.-J. GUILLOU et J.-P. LUCAS, *com. or.*).

(6) Un individu au large des côtes d'Ouessant, début septembre 1936 (MEINERTZHAEGEN, 1948, p. 567).

(7) Un individu au NW de l'île de Batz, le 30-8-1960 (L. KÉRAUTRET, *com. or.*).

(8) Un individu à la sortie W du chenal de l'île de Batz, septembre 1963 (J.-P. L'HARDY).

(9) Un individu et ensuite un second près des rochers de Duons en baie de Morlaix, le 28-8-1962 (J.-P. L'HARDY et G. ZELENKA).

(10) Deux individus (les mêmes que les précédents ?) près d'Astau au Nord de Roscoff, le 30-8-1962 (J.-P. L'HARDY et G. ZELENKA).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALEXANDER W. B. (1955). — Birds of the Ocean, *Putnam ed.*, Londres.
BOURLIÈRE F. (1946). — Notes biologiques sur les Oiseaux de l'Atlantique Nord, *l'Oiseau et la R.F.O.*, 16 : 42-60.
DEBAMOND M. (1951). — *Oiseau de France*, 2 : 14.
DOBSON R. (1952). — Birds of the Channel Islands, *Staples ed.*, Londres.
FISHER J. et LOCKLEY R. M. (1954). — Sea birds, *Collins ed.*, Londres.
GÉROUDET P. (1959). — Les Palmipèdes, *Delachaux et Niestlé ed.*, Neuchâtel.
GULLICK T. M. (1949). — *Brit. Birds*, 42 : 159.
JULIEN M.-H. (1952). — Avifaune d'Ouessant, *Al.* 20 : 157-170.
LEBEURIER E. et RAPINE J. (1934). — Ornithologie de la Basse-Bretagne. III. Liste des Oiseaux de passage régulier ou accidentel, Captures rares, *l'Oiseau et la R.F.O.*, 6 : 659-702.
MAGAUD d'AUBUSSON (1911-1912). — Liste raisonnée des Echassiers et Palmipèdes observés dans la baie de Somme et sur les côtes de Picardie, *Rev. Fr. Ornith.*, pp. 119-123.
MAYAUD N. (1953). — Liste des Oiseaux de France, *Al.* 21 : 1-63.
MEINERTZHAEGEN R. (1948). — The birds of Ushant, Brittany, *The Ibis*, 90 : 553-567.
PETERSON R. et al. (1954). — Guide des Oiseaux d'Europe, *Delachaux et Niestlé ed.*, Neuchâtel.
SPITZ F. (1962). — Observations en Octobre 1961 dans le Cotentin Nord, *Ois. de Fr.*, 12 : 11-15.
VOOUS K. H. (1960). — Atlas of European birds, *Nelson ed.*, Londres.
VUILLEUMIER F. (1964). — Les Oiseaux d'une traversée de l'Atlantique Nord, *Nos Ois.*, 27 : 239-245.
WITHERBY H. F. et al. (1941). — The Handbook of British Birds V. Terns to Game-birds, *Witherby ed.*, Londres.

NOTES

UN DEBRIS DE PLAGE SOULEVEE DANS LA GROTTTE DE L'AUTEL A CROZON (FINISTERE)

La nomenclature des localités où l'on peut observer des plages soulevées le long du littoral n'est plus à faire après COLLIN (Bull. Soc. Géol. et Min. de Bretagne, nouv. sér., 2^e fasc. spécial, 1940).

Nous signalons ici la présence dans la grotte de l'Autel, la plus connue des grottes de Morgat, d'une plate-forme Monastirienne dont le niveau est à la limite des hautes mers de morte eau. Cette plage soulevée est difficile à observer dans la grotte en raison de l'obscurité et des organismes qui la masquent. Elle se situe au niveau du sommet du rocher central de la grotte, dit l'Autel, sur une petite plate-forme de 10 m² environ qui s'engage dans les diverticules situés à droite en regardant le fond de la grotte.

Contrairement aux autres plages soulevées de la région, elle emballe à sa partie supérieure, au-dessus des galets, dans du sable, des Coquilles Saint-Jacques, des Coques et des Bigorneaux.

Ce lambeau de plage fossile n'est certainement pas le dernier que l'on puisse mentionner sur nos côtes, il y aurait lieu de visiter la région l'hiver lors de la disparition des sables et de la végétation.

Nous remercions le Dr JACQUIN, Conseiller général, et J. DRÉVILLON d'avoir mis à notre disposition les moyens d'investigation qui nous étaient nécessaires pour cette observation.

A.-H. DIZERBO et Jean TOURSEILLER.

LOCALITES DE PLANTES INTERESSANTES POUR LE FINISTERE

Cette liste a été établie selon la nomenclature utilisée dans les « Quatre Flores de France » de P. FOURNIER (1962). Elle comprend non seulement des localités de plantes indigènes, mais des adventices et des observations diverses.

Dans beaucoup de cas, les récoltes des étudiants du Collège Scientifique Universitaire de Brest sont à l'origine de cette nomenclature.

- Achillea millefolium* L. Composées. Fleurs rose foncé. Bohars.
Allium ursinum L. Liliacées. Rosnoën (Coat-ar-Foenec), Loperhet.
Allium triquetrum L. Liliacées. Brest (Moulin-Blanc), Le Conquet, Ouessant.
Asplenium marinum L. Polypodiacées. Fronde bifide. Ouessant.
Briza maxima L. Graminacées. Brest (Route de la Corniche), Le Fret en Crozon.
Chrysanthemum corymbosum L. Composées. Moëlan.
Doronicum pardalianches (L.) Jacq. Composées. Plougonven (Rosampoul).
Eriophorum vaginatum L. Cypéracées. Lopérec (Le Nivot).
Hippophae rhamnoides L. Eléagnacées. Santee, Lampaul-Ploudalmézeau (Introduit).
Lonicera japonica Thunberg. Caprifoliacées. Crozon (falaises du Portzic).
Lycopodium selago L. Lycopodiacées. Argol (sommet du Menez-Hom).
Monotropa hypopitys L. Pirolacées. Plougonven (Rosampoul).
Ophioglossum vulgatum L. Ophioglossacées. Le Loch (Iles Glénan), Ouessant (Communiqué par M. BOUILLARD).
Oxalis articulata Savigny. Lanarvily, Quélern.
Primula grandiflora Lmk. var. *rubra* Sibth. Primulacées. Variété à fleurs roses. Argol, Founesnant, Saint-Ségal, Brest (Moulin-Blanc), Plabennec (Pen-ar-Valy), Plouézoch, Morlaix (La Salette).
Quercus cerris L. Fagacées. Hanvec (à la limite de Saint-Eloy), Kerfeunteun (Ty-Mamm-Doue).
Ranunculus arvensis L. Renonculacées. Saint-Pol-de-Léon (prairie des Carmes), Crozon (Kerveron).
Salpichroa origanifolia (Lmk.) Thling. Solanacées. Lannilis.
Sedum telephium L. Crassulacées. Le Faou (Prioldy).
Senecio cineraria DC. Composées. Le Poullu.

A.-H. DIZERBO.

OBSERVATION D'UN TICHODROME ECHELETTE A GRANVILLE

Le 4 janvier dernier, me trouvant à Granville sur la promenade dite « Plat-Gousset », alors déserte, mon attention fut attirée par un oiseau dont le vol saccadé le long de la falaise me laissa d'abord croire qu'il était blessé. Braquant mes jumelles dans sa direction, quelle ne fut pas ma surprise de reconnaître à ses grandes taches rouges sur les ailes, un Tichodrome echelette ! J'ai pu l'observer longuement tandis qu'il voletait dans la falaise dont il explorait toutes les fissures, y trouvant apparemment une nourriture abondante. Cet oiseau semble assez exceptionnel dans l'Ouest armoricain, mais peut-être passe-t-il le plus souvent inaperçu ?

L. LECOURTOIS.

LE LEZARD VERT (LACERTA VIRIDIS)

À la suite d'une observation inattendue, le 29 août 1964, d'un lézard vert au pied d'un talus bordant l'Anse du Poulluic, dans la presqu'île de Crozon, j'aimerais savoir si ce beau Reptile — qui atteint jusqu'à 40 cm de long — est de rencontre assez courante dans notre province et spécialement dans le Finistère. Personnellement je ne l'ai jamais vu dans la région des Monts d'Arree, au climat certainement trop rude pour lui.

Dans son article « Aperçu sur la faune bretonne », M. P. MAILLET nous apprend que cette « espèce méridionale remonte jusqu'à Jersey à travers la Bretagne » (P.A.B., n° 16, p. 2).

E. DOTRESS, dans « Batraciens et Reptiles d'Europe » (Delachaux et Niestlé) donne, d'après ANGL, une répartition « jusqu'à une ligne allant de Rouen à Bâle ».

Il semble donc que l'on puisse rencontrer le lézard vert dans toute la Bretagne. Il serait cependant très intéressant de préciser sa répartition et son abondance réelles dans notre région.

L. KERAUTRET.

Nouvelles des Réserves
et de la Protection de la Nature

LA RESERVE DU CAP-SIZUN

1964 paraît avoir été une excellente année pour notre plus grande Réserve qui a vu passer quelque 7.000 visiteurs, soit plus du double qu'en 1963. Une telle affluence nous a obligé à prendre des mesures en matière de gardiennage, en 1965 — et ce grâce à un don anonyme privé très important — notre garde-chef, M. Yves MOAN, spécialisé désormais dans les fonctions de guide et d'observateur, sera assisté de deux personnes. Remercions ici de tout cœur l'auteur généreux et passionné pour la Nature de ce don providentiel.

Un second télescope, de fabrication japonaise celui-là, a pu être acquis en 1964 afin de faciliter les observations des visiteurs. Cette année, sous la direction du Conservateur, notre dévoué et infatigable collègue, M. Louis LE PAPE, d'importants travaux devraient être réalisés (nouvelle clôture entre autres) tandis que des démarches vont être entreprises pour améliorer les voies d'accès sans gêner les exploitations agricoles voisines, pour accroître aussi la superficie de la zone mise en réserve qui, lors du remembrement, a été amputée de 7 hectares.

L'intérêt croissant du public pour la Réserve n'a pas empêché les oiseaux de nidifier en paix et on a même noté un accroissement spectaculaire des Mouettes tridactyles et des Goélands argentés, ces derniers venant faire leurs nids tout près des sentiers réservés aux visiteurs. Quant au Pétrel fulmar qui continue à fréquenter assidument la Réserve, la preuve de sa nidification tant attendue n'a pu encore être établie.

En ce qui concerne le fonctionnement de la Réserve pour l'année 1965,

voici ce qui a été décidé au cours du dernier Conseil de la S.E.P.N.B. et ce, sur proposition du Conservateur.

Dates et heures d'ouverture : 15 mars - 15 juillet, tous les jours de 9 à 11 heures et de 15 à 18 heures. Après le 15 juillet nous ne refusons pas les visiteurs, mais nous les prévenons que progressivement toutes les espèces migratrices ou erratiques quittent les rivages du Cap-Sizun.

Droits d'entrée : Deux innovations, d'une part la suppression des billets à prix réduit pour les petits groupes, formule qui provoquait des contestations (les groupes importants continueront à bénéficier de conditions spéciales) ; d'autre part, franchise des droits d'entrée pour les membres de la S.E.P.N.B. sur présentation de leur carte de membre au millésime de l'année, mêmes avantages pour nos collègues des « Réserves Naturelles et Ornithologiques de Belgique ». Pour tous les autres visiteurs, même accompagnant les porteurs de ces cartes, prix d'entrée inchangés : 1,00 F et 0,50 F pour scolaires, étudiants et militaires.

M.-H. J.

LA RESERVE DE MEABAN

Durant la période de nidification de 1964, l'île de Méaban, face au golfe du Morbihan, s'est révélée une fois de plus comme un paradis d'oiseaux : Sternes Gaugek, Pierregarin et Dougall, ainsi que quelques autres espèces.

Nous avons effectué, sur l'île, huit visites, du 25 avril au 13 août. Le temps fut assez beau pour nous permettre d'appliquer le principe d'une visite tous les quinze jours, et de réaliser les trois opérations prévues : l'étude de la végétation, les décomptes, le baguage.

La première visite fut consacrée au relevé des zones de végétation, le 25 avril. Peu après, les Sternes commencèrent à pondre, les Pierregarin vers le 3 mai, les Gaugek vers le 5 mai. Le 9, les colonies se trouvaient en pleine installation.

L'opération-décompte fut entreprise le 16 mai ; ce jour-là, il y avait sur l'île 2.160 pontes de Gaugek et 200 de Pierregarin. Il ne s'agissait là que des pontes les plus précoces. Le 30 mai, nous fîmes la découverte de 100 pontes de Gaugek sur le sable d'une grève, ce qui n'avait jamais été observé à Méaban. Nous avons donc relevé 2.460 pontes de Sternes. Cela constitue un total minimum mais précis. Total minimum, parce que les pontes de Dougall furent délibérément négligées, et que les pontes les plus tardives des deux autres espèces n'ont pas été comptées le 30 mai, jour prévu, à cause d'un orage interminable. Total précis, parce que la méthode de marquage, précédemment utilisée par Olivier Le FAUCHEUX, permet de ne compter une ponte qu'une seule fois, même en l'espace de plusieurs jours.

Le nombre et l'aspect des colonies n'a guère varié par rapport aux années précédentes, mise à part la conquête de la grève par les Gaugek. Ce fait, nouveau sur Méaban, est-il l'indice d'une certaine saturation sur le plateau même de l'île ? Sur ce dernier, nous pouvions voir les Gaugek bien groupées en cinq colonies distinctes, les Pierregarin dispersées un peu partout, les Dougall toujours fidèles aux rebords de la falaise.

L'opération-baguage fut menée à bien le 13 juin et, surtout, le 3 juillet. Nous avons bagué 382 poussins en tout ; soit 363 Gaugek, 18 Pierregarin, 1 Dougall. Ce fut pour nous, les deux bagueurs, un « ramping » forcené et précautionneux de plusieurs heures, obligés de baguer le poussin sans le déranger de sa position naturelle ; seul moyen d'éviter que les colonies ne soient perturbées et que les poussins affolés n'aillent se jeter au pied de la falaise. L'un de ces poussins bagués s'est fait reprendre, quatre mois plus tard, à 5.000 kilomètres au Sud de Méaban, en Sierra-Leone (Afrique occidentale).

Les premiers envols de jeunes Sternes eurent lieu fin juin. Le 3 juillet, quelques-unes pêchaient déjà en plongeant. En fin de juillet, nous assistions encore à des envols pénibles et courts. Au milieu d'août, nous notions encore quelques voliers peu expérimentés. Le 19 août, un grand silence régnait sur l'île.

La prospérité ornithologique de l'île de Méaban, qui exerce tant d'attraction sur les Sternes, est due à la bienveillance de M. DE GOUVELLO qui permet à la S.E.P.N.B. d'y travailler et à la surveillance quasi-constante du garde, M. SÉVERAN, d'Arzon. Mais aurions-nous actuellement cette richesse,

sans M. Olivier Le FAUCHEUX ? C'est lui qui se prit à temps pour faire de Méaban une réserve et qui en fut le conservateur jusqu'en 1964. Les guides ont changé de mains ; resteront cependant ses conseils et ses méthodes dont nous venons de relater l'efficacité.

René BOZEG, Conservateur.

LA RESERVE DE NAR-HOR

La Réserve de Nar-Hor, dite aussi de la Pointe du Vieux-Château, à Sauton en Belle-Ile, a vu sa population ornithologique, composée, rappelons-le, de Mouettes tridactyles, de Cormorans huppés, de Goélands argentés, d'Huitriers-Pie et de Graves à bec rouge, poursuivre sa régulière augmentation. 1965 devrait donc être une année encore plus favorable puisque le 13 juillet 1964, la Réserve a été délimitée par une rangée de piquets discrets reliés entre eux par des fils de fer barbelés. De plus, divers panneaux ont été posés indiquant « Interdit - Réserve biologique ». Ces mesures devraient encore diminuer les intrusions humaines de plus en plus rares depuis la mise en Réserve.

Germaine LE TALHOUDEC, Conservateur.

RESERVE ORNITHOLOGIQUE DES ILOTS DE LA BAIE DE MORLAIX

L'organisation de la Réserve s'est effectuée dans de bonnes conditions, apportant des résultats appréciables pour cette première année de fonctionnement.

Comme prévu, il a été scellé sur chaque îlot de grandes pancartes de 1 m x 1,50 m, faisant connaître au public l'interdiction d'accès durant la période de nidification des oiseaux, du 1^{er} avril au 31 juillet. Concurrément à ces dispositions, un garde a été commissionné et assermenté en la personne de Pierre COLLETER, grand ami des oiseaux, au dévouement à toute épreuve et profondément convaincu du rôle de sa mission.

Ces réalisations n'ont pu être obtenues que grâce aux subventions de quelques communes riveraines de la baie de Morlaix ayant bien compris l'intérêt faunistique et touristique qui s'attache à cette Réserve, en nous apportant leur contribution et leur appui moral, ce dont nous les remercions très sincèrement.

Les îlots Beglem et Ricard ont hébergé une forte population de Goélands argentés (*Larus argentatus*) et quelques couples de Goélands marins (*Larus marinus*). Sur le premier, nous comptons 49 nids au 20 mai et sur le second 235 nids auxquels il faut ajouter 3 nids de G. marin. Il a été bagué 221 poussins. Peu d'œufs n'ont pas éclos et le nombre de cadavres trouvés lors de chacune de nos visites fut insignifiant.

Les Sternes cantonnées à l'île aux Dames comptaient globalement au même moment 120 nids avec 209 œufs. Les Pierregarins (*Sterna hirundo*) se partageant plus particulièrement le pourtour de l'île, les Gaugek (*Sterna sandvicensis*) groupant leur colonie de 13 nids vers le centre du versant Ouest, près du sommet, encadrée à droite et à gauche par une petite colonie de Dougall (*Sterna dougallii*). Ici, le succès fut bien moindre, car dès les premiers jours des éclosions de nombreux poussins moururent sans causes apparentes, particulièrement chez les Pierregarins.

Il en fut de même chez les Macareux (*Fratercula arctica*) de Beglem dont deux poussins de 8 jours, sur les trois couples y existant, furent trouvés morts à l'entrée des terriers. Par contre, la colonie de Ricard paraît avoir bien réussi, mais nous n'avons jamais compté plus de 29 adultes ensemble. Aucun baguage n'a été opéré pour ne pas troubler la quiétude de cette colonie. Par contre, nous avons posé des bagues à 5 jeunes Cormorans (*Phalacrocorax aristotelis*) dont un a été repris depuis dans les environs.

Un à deux couples d'Huitriers (*Haematopus ostralegus*) nichait sur chaque îlot ainsi que trois à quatre couples de Pipits obscurs (*Anthus spinoleta petrosus*).

Bilan positif donc pour une première année, avec l'espoir de voir se développer la faune de ces îlots, sous une organisation toujours meilleure à laquelle nous sommes heureux d'apporter tout notre concours.

Ed. LEBEURIER, Conservateur.

GLENANS ET MOUTONS

Depuis l'année dernière, la Réserve des Glénans a été menacée par la création de parcs à hultres autour de l'îlot de Guiriden. Nous avons écrit à l'Administrateur en Chef du Quartier de Concarneau pour protester, car il est bien évident qu'un travail autour d'un îlot de nidification ne pourrait être que défavorable. A la suite de cette lettre, nous n'avons plus entendu parler de ce projet, et nous avons bon espoir qu'il ait été abandonné. Ceci montre toutefois la précarité de la Réserve des Glénans, archipel de grand tourisme en pleine expansion. Dans le même ordre d'idée, nous avons constaté l'achat de l'îlot de Penbaleine par le Centre Nautique qui va vraisemblablement y construire une base ; l'achat d'une partie de Saint-Nicolas par le Centre de Plongée, et la mise en vente d'une autre partie de Saint-Nicolas, par lots.

Si l'on considère en outre la prolifération des bateaux de plaisance, et même de petite pêche côtière, on ne peut que craindre pour la reproduction des oiseaux. Un effort devrait donc être fait pour étendre nos locations sur les îlots encore vierges.

A part ces considérations d'ordre général, rien ne semble être à signaler, sinon un certain accroissement des Goélands au détriment des Sternes.

G.-A. BOLLORE, Conservateur.

PARC NATUREL DES MONTS D'ARRÉE

On sait que la nouvelle formule de Parc Naturel Régional est actuellement à l'étude dans les divers ministères intéressés afin de définir un projet de loi modifiant et complétant la législation sur les Sites. Il est encourageant de voir que c'est un des projets de notre Société — dont le rôle dans cette affaire a été celui de pionnier puisque nos premiers projets de Parcs Naturels régionaux remontent à 1961 — qui a été choisi à titre d'expérience. Il s'agit des Monts d'Arrée au sujet desquels une Commission interministérielle s'est réunie le 24 mars dernier au Ministère des Affaires Culturelles, Direction de l'Architecture, sous la présidence de M. Max QUENNEH. Le Parc Naturel régional des Monts d'Arrée entre donc dans le stade d'une élaboration officielle.

Il est temps de sauver les Monts d'Arrée déjà meurtris par le réemetteur de Roc-Trédudon et par la Centrale Atomique de Brennilis, et qui viennent de subir plusieurs autres atteintes : ouverture de deux carrières de grès à l'intérieur de la zone inscrite à l'inventaire des Sites sur les pentes du Signal des Toussaines au carrefour des N 785 et D 42, tandis qu'à Berrien, à 1 km du bourg, sur la route de Serignac, risque de s'implanter une exploitation de kaolin, et que le poste d'écoute militaire de la cote 319 entre la Forêt du Cranou et le Mont Saint-Michel est en train de se construire, malgré nos démarches d'il y a deux ans.

M.-H. J.

PROJET MAR

On se souvient de notre numéro 31 consacré au problème des marais de l'Ouest, et au projet MAR, qui venait de voir organiser en Camargue, en novembre 1962, sa conférence préliminaire pour la conservation et l'aménagement des marais. Le Projet MAR vient de réaliser un des objectifs alors définis et qui consistait à mettre sur pied un Bureau d'études et d'action consacré aux problèmes soulevés par la sauvegarde des zones humides. Présidé par M. Luc HOFFMANN, Directeur de la Station biologique de La Tour-du-Valat, le bureau sera dirigé par notre excellent collègue Christian JOUANIN, qui nous avait si brillamment représenté à Arles, assisté de notre ami Michel BROSSELIN. Nous espérons beaucoup de cette nouvelle activité du Projet MAR, à laquelle nous apporterons tout notre appui pour l'étude, la conservation et aussi la restauration de nos zones humides armoricaines.

M.-H. J.

SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DE LA NATURE DANS LE MASSIF CENTRAL

Depuis longtemps, la S.E.P.N.B. s'efforçait de susciter la constitution de Sociétés régionales de Protection de la Nature établies selon les mêmes principes que l'expérience bretonne. Un premier résultat très prometteur est d'ores et déjà acquis puisque depuis deux mois existe la Société pour l'Étude et la Protection de la Nature dans le Massif Central, animée par notre excellent collègue, Michel BROSSELIN, et un groupe de naturalistes clermontois où nous comptons plusieurs amis. Le nouveau groupement dont les statuts sont très proches des nôtres a tenu sa première Assemblée générale à la Faculté des Sciences de Clermont, le 29 mars 1965. Elle compte déjà 150 membres.

Pour tous renseignements (les membres de la S.E.P.N.B. pourront bénéficier de conditions d'adhésion préférentielles), s'adresser à la S.E.P.N.M.C., 1, Avenue Verceingétorix, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

PROTECTION DES RAPACES

A la suite de notre information du dernier numéro concernant la protection enfin obtenue de tous les grands rapaces en France, notre éminent et si actif collègue belge E. KESTELOOT, Chef du Service de la Protection de la Nature et des Réserves, nous communique que depuis le 15 septembre 1964 la protection des Rapaces a fait un très grand progrès en Belgique. En effet, tous les rapaces sont protégés pendant la période de reproduction, soit du 1^{er} mars au 31 juillet. En outre, tous les rapaces nocturnes sont intégralement protégés ainsi que la majorité des espèces diurnes : tous les Aigles, les Busards, les Milans, le Faucon pèlerin, la Crécerelle et la Bondrée apivore. Ces mesures dépassent nettement la portée des décisions prises en décembre dernier par la France. A notre pays maintenant de marquer le pas en prenant la mesure qui s'impose, la protection de tous les rapaces diurnes en tous temps et en tous lieux.

M.-H. J.

« RESERVES NATURELLES ET ORNITHOLOGIQUES DE BELGIQUE »

Un accord entre cette grande association (dont les enseignements pour la réalisation de notre œuvre furent si précieux) et la S.E.P.N.B., permet désormais à nos membres titulaires de leur carte d'adhérent au millésime de l'année de pouvoir prendre part aux célèbres visites guidées des Réserves belges et de plus sans avoir à acquitter les droits de participation. Réciproquement, nos amis belges adhérents de l'Association les « Réserves Naturelles et Ornithologiques de Belgique » auront accès gratuitement aux visites guidées de notre Réserve du Cap-Sizun.

En Belgique, M. et Mme Orts, le Comte Lippens, MM. Kesteloot, Suetens, Cuypers, Herberigs, Wille, Lehaen, Houwen, Huyskens, Joseph, Tordoir, De Croock, Wijnants et d'autres se feront un plaisir de vous accueillir.

Il est rappelé que :

- Les membres de la S.E.P.N.B. peuvent se faire accompagner par des parents ou des amis.
 - L'équipement pour être idéal devrait comprendre : jumelles, bottes et imper.
 - Prière d'être au point de ralliement aux heures indiquées, sous peine de ne plus pouvoir joindre les guides.
 - Toutes les visites prennent fin vers 17 heures.
- Voici la liste des visites pour le printemps et l'été 1965 :

Réserves — Sites	Dates et Heures	Points de ralliement
<i>Week-end limbourgeois</i>		
NEERPELT - « Hageven » Réserves libres (Marais - Bruyères - Bois)	12 juin 10 heures	Restaurant-Hôtel « Neuf », rue de la Gare. Neerpelt - Pique-nique ou déjeuner sur place (Tél. 011/426.77)
GENK - Réserve (Marais - Bruyères)	13 juin 10 heures	Restaurant « Nitella » en face entrée domaine Bokrijk - Route Hasselt-Genk - Pique-nique ou déjeuner sur place (Tél. 011/240.85)
<i>Week-end ardennais</i>		
VANCE (Luxembourg) (Marais)	6 juin 10 heures	Place de l'Eglise à Vance - Route Arlon-Florenville - Pique-nique.
ANLIER (Forêt)	14 heures	Les participants peuvent rejoindre le groupe de visiteurs pour Anlier à 14 heures - Restaurant « Hostellerie du Pont d'Oye » à Habay-la-Neuve (Tél. 063/422.43)
TINTANGE (Luxembourg) (Forêt)	7 juin 10 heures	Place de l'Eglise à Tintange, à 5 km de la route Bastogne-Arlon - Pique-nique.
<i>Autres visites</i>		
KALMTHOUT (Bruyères) (1 ^{er} dimanche du mois)	6 juin 4 juillet 1 ^{er} août 5 septemb. 10 heures	Restaurant « De Buizerd », Chaussée Putte-Kalmthout - Pique-nique ou déjeuner sur place (Tél. 03/74.91.34)
BEAURAING Réserves libres de la région (Forêt)	20 juin 10 heures	Restaurant « Métropole », 23, rue de Bouillon - Pique-nique ou déjeuner sur place (Tél. 082/715.84)
KNOKKE-ZOUTE Réserve du Zwin	27 mai 10 heures	Visite des collections - Pique-nique ou snack-bar sur place - Suivie vers 14 heures de la visite de la réserve.
WOUMEN - « Blankaart » (Étang)	18 juillet 10 heures	Hall du Château « De Blankaart » à Woumen - Route Diksmuide-Ieper - Pique-nique.
NIEUPOORT (Schorre)		A 14 heures, regroupement au monument du Roi-Chevalier à Nieupoort - Possibilité de restauration à Nieupoort vers 12 h. 30.
MOL-POSTEL - « Ronde Put » (Marais - Bois)	30 mai 27 juin	Restaurant « Postel ter Heide », Brug II - Route Retie-Postel - Pique-nique.
LICHTAART Snepkensheide - De Heide	25 juillet 10 heures	
HOFSTADE (Étangs)	11 juillet 10 heures	Entrée E du domaine d'Etat - Route Malines-Tervuren - Avec possibilité de restauration sur place à 12 h. 30.
BEERNEM (Fl. Occ.) Réserve libre (Bois)	16 mai 10 h. 30	Gare de Beernem - Pique-nique.

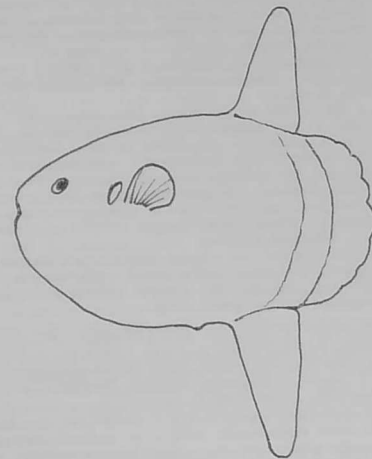
STAGES 1965 A L'ILE D'OUessant

Comme chaque été, le C.R.M.M.O. organise avec le concours de notre Société des stages ornithologiques à Ouessant. Ils auront lieu cette année du 24 août au 1^{er} septembre et du 3 au 11 septembre 1965. Circulaire d'information à demander au C.R.M.M.O., 55, rue de Buffon, Paris-V^e.

Fiches de Faunistique bretonne

ORTHRAGORISCUS MOLA (L.), Mole, Poisson-lune.

MOLIDAE



Description. — Corps de forme ovale, comprimé latéralement ; nageoires dorsale et ventrale triangulaires, bien développées et situées postérieurement. Peut atteindre une longueur de 2-3 m et un poids d'une tonne.

Biologie. — Se rencontre en surface, le corps oblique, la nageoire dorsale sortant plus ou moins dehors. Peu actif, se laisse flotter, mais plonge à l'occasion. Se nourrit de très petites proies. Porte de nombreux parasites.

Répartition géographique. — Large répartition dans les mers d'Europe, mais plutôt rare.

Observations en Bretagne. — Le DANOIS (1913) le considère comme « assez rare » et GUÉRIN-GANIVET (1912) comme « assez commun », mais ni l'un, ni l'autre ne citent de captures. DESBROSSES (1936) en signale deux de Lorient et récemment POSTEL (1964) deux autres (Saint-Nazaire, Ploumanac'h). Nous pouvons en mentionner trois autres :

1. Un exemplaire vu à la criée de Concarneau, venant du Sud de la Grande Sole, le 15-4-46 (Inform. DIZERBO).

2. Un exemplaire de 2 m de long, pesant plus de 500 kg, capturé à la gaffe entre Le Toulinguet et la pointe du Conquet et ramené au port du Tinduff (rade de Brest) par le « Commandant Pescher » : photographie et commentaires dans « Le Télégramme » du 17-6-55.

3. Un exemplaire capturé aux abords du Conquet en septembre 1964. Dimensions en centimètres : longueur : 86, hauteur : 117, largeur du corps : 53, distance museau/nageoire dorsale : 52, museau/nageoire pectorale : 27, museau/œil : 10 (Inform. Pierre CADIQU).

A. LUCAS.

BIBLIOGRAPHIE

LE GRAND LIVRE DE LA SOLOGNE. 1 vol. 21 × 27, relié pleine toile sous jaquette de couleur, 368 pages, 300 photographies inédites de François MERLET. Editions Crépin, Leblond et C^o, 12, rue Duguay-Trouin, Paris-6^e. Prix 150,00 F.

C'est un grand livre en effet, un très grand livre même pour tous ceux qui aiment la nature et pour lesquels le mot Sologne a une résonnance particulière puisqu'il évoque l'une des plus prestigieuses des grandes régions marécageuses françaises. Peu de régions ont eu jusqu'alors le privilège de bénéficier d'un tel hymne à leur histoire, à leurs arts et traditions populaires et surtout à leurs richesses naturelles dans ce qu'elles ont de plus profond et de plus secret.

L'histoire, la vie rurale et la chasse sont tour à tour traitées par E. DU RANQUET qui aborde ensuite l'avenir de la Sologne. Souhaitons à cette région de rester elle-même, de garder sa vraie vocation de Réserve de Nature malgré les inévitables promoteurs d'une fausse mise en valeur. Mais encore faut-il que les visiteurs venus d'Orléans ou de Paris n'altèrent pas la Sologne dans ce qu'elle a de plus fragile, ses traditions et ses monuments qu'étudie Georges ALBERT-ROULHAC, et surtout sa faune, mammifères et oiseaux que François MERLET observe avec minutie au cours des saisons et à la faveur des différents biotopes.

Félicitons chaleureusement les auteurs pour ce chef-d'œuvre, notamment F. MERLET, et l'éditeur que nous savons grand amoureux des choses de la Nature, et formulons le vœu de voir d'autres régions naturelles françaises bénéficier elles aussi de leur « Grand Livre ».

GUIDE DES PLANTES A FLEURS DE L'EUROPE OCCIDENTALE, par D. Mc CLINTOCK, R.S.R. FITTER, S. et Cl. FAVARGER. 1 vol. in-8° relié sous jaquette illustrée, 325 pages, 1.300 reproductions couleur et noir, 266 croquis de détails botaniques. Editions Delachaux et Niestlé, Neuchâtel et Paris, 1964. Prix 37,00 F.

C'est dans la fameuse collection des « Guides du Naturaliste » que vient de paraître cette remarquable adaptation pour la France, la Suisse et la Belgique — exception faite des zones méditerranéennes et de haute montagne — du « Pocket Guide to Wild Flowers » de la librairie naturaliste anglaise Collins. Les botanistes amateurs ont ainsi désormais leur manuel populaire analogue au « Peterson » des ornithologues.

Classées par couleur, les fleurs sont assez faciles à identifier et le fait d'avoir systématiquement groupé les plantes qui peuvent être confondues évitera bien des erreurs. Une introduction détaillée constitue une agréable initiation à la botanique et l'on y trouve même un petit lexique des termes techniques. Ce guide de poche mérite le plus grand succès auprès de tous ceux qui aiment aller dans la nature et qui par conséquent cherchent à mieux connaître le monde des fleurs sauvages.

DEMAIN LA FORET, par G. PLAISANCE, Ingénieur Principal des Eaux et Forêts. Collection « Demain ». 1 vol. in-16, 227 pages, 14 figures, 3 photos hors-texte. Société d'Édition d'Enseignement Supérieur, 5, Place de la Sorbonne, Paris-5^e, 1963. Prix 15,00 F.

Nous avons déjà présenté ici l'excellent « Guide des Forêts de France » de M. Georges PLAISANCE. Aujourd'hui, ce dernier veut faire œuvre d'anticipation en expliquant le rôle des zones boisées dans le monde de demain. La brutale évolution de la forêt de France à laquelle nous assistons en ce moment ne préfigure-t-elle pas cette double vocation d'usine à bois et de zones récréatives et régénératrices que l'on veut lui assigner dans un proche avenir ? L'auteur définit heureusement entre ces deux courants extrêmes de multiples nuances qui devraient permettre à la forêt française de conserver son incomparable et irremplaçable variété. De nombreuses analyses des expériences étrangères forestières complètent ce passionnant panorama du monde boisé.

M.-H. J.

ACTIVITÉS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA S.E.P.N.B.

Notre Conseil s'est réuni le 18 février 1965 au laboratoire de Biologie animale du Collège Scientifique Universitaire de Brest. Une quinzaine de membres assistaient à cette rencontre au cours de laquelle furent étudiés les problèmes de gestion tant sur le plan général que sur ceux des actions spécialisées de la S.E.P.N.B., publications, bureau d'Études, réserves, sections, propagande. A la lumière des rapports présentés, il apparaît que l'exercice 1964 aura marqué un renouveau certain pour notre Société.

Différentes décisions ont été prises concernant l'excursion qui précédera l'Assemblée générale du 30 mai et dont la direction est confiée à M. Cl. BABIN. Le Conseil a procédé à diverses élections qui devront éventuellement être entérinées par l'Assemblée générale, c'est ainsi qu'a été désigné pour l'important poste de Secrétaire général adjoint, M. Jean DIMIER du C.S.U. de Brest et comme membre délégué du bureau pour le Sud-Finistère, M. Emile GUIBOURG d'Audierne. De plus, M. J.-P. L'HARBY a été élu au Comité de rédaction et M. Yves MONSAT comme chargé de la Centrale ornithologique armoricaine, dont la création a été également décidée au cours de cette séance. Les personnes qui étaient jusqu'alors membres associés du Conseil, en tant que délégués locaux et non responsables d'un département entier, seront désormais considérées comme des correspondants, ceci afin de ne pas trop surcharger le Conseil. M. Jean DIMIER qui venait d'être reçu par l'Amiral AMMAN a fait part des projets de collaboration entre la Marine et la S.E.P.N.B. et a souligné l'extrême bienveillance du Préfet maritime à l'égard de nos recherches et des problèmes de conservation de la nature. Le problème du gardiennage à la Réserve du Cap-Sizun et son développement rendu possible par une importante aide privée a également été étudié ; une motion de reconnaissance a été votée à l'intention de celui qui nous a si opportunément permis de résoudre un problème qui s'avérait très inquiétant il y a quelques mois.

L'aide du C.N.R.S. pour la Réserve a été reconduite pour 1965, mais elle a malheureusement été amputée de 35 %.

Les cotisations de membres à vie ont été portées à 500,00 F. Il serait souhaitable que dans un avenir prochain plusieurs membres choisissent cette forme généreuse de soutien à notre Société car cela nous permettrait de procéder à l'acquisition de tout ou partie de certaines de nos Réserves dont le statut locatif actuel est trop précaire. Les premiers efforts en ce sens, joints aux versements au Fonds de protection, ont permis au Conseil d'ouvrir pour 1965 un crédit spécial à cet effet.

M. Ed. LEBEURIER, co-auteur avec le regretté M. J. RAPINE de l'ouvrage de base de l'ornithologie bretonne, a fait part de son intention de refondre ce travail avec le concours des ornithologues de la Basse-Bretagne. La publication par souscription et nous l'espérons avec l'aide du C.N.R.S. et de diverses collectivités ferait l'objet d'une livraison spéciale de la revue « Penn ar Bed ».

L'organisation de nouvelles sections départementales a été décidée. C'est ainsi qu'en 1965 des réunions auront lieu à cet effet à Lorient, Rennes et Saint-Nazaire et peut-être également à La Roche-sur-Yon. En 1966 à Quimper pour le Sud-Finistère et sans doute dans les départements limitrophes de la Bretagne non encore pourvus de sections. Le Conseil a tenu à rendre hommage à M^{lle} L. LEGOURTOIS, Secrétaire-trésorière de la section de la Manche qui assistait à la séance et dont le secrétariat fonctionne de façon parfaite et permet de décharger le Secrétariat général de toutes les questions de gestion interne. Un tel résultat doit être obtenu dans chaque département en relation avec la décentralisation actuellement poursuivie par la S.E.P.N.B.

SECTION DU MORBIHAN

La réunion constitutive de la section morbihannaise de la S.E.P.N.B. a eu lieu le 20 février 1965 à l'Hôtel de Ville de Lorient en présence d'une quarantaine de membres et sympathisants, du Secrétaire général de la S.E.P.N.B. et d'un groupe d'adhérents de la Société Morbihannaise d'Ornithologie et d'Histoire Naturelle dont son Président, M. J. FRAVAL DE COAT-PARQUET. Tout un programme de travail concernant le Morbihan a été établi tandis que des réunions régulières et des excursions seront organisées par le bureau départemental ainsi constitué. Président : M. J. BONNIN ; Vice-Présidents : M. ROMIEUX et le Président de la S.M.O.H.N. ; Trésorier : M. Y. RIOU ; Secrétaire : M. R. BOZEC ; Membres : M^{lle} BISQUE, MM. BARDOUL, BENOIT, MARTEL, MOYSAN, QUIVIGUER, TREGRET et DE WOLBOCK.

Depuis cette réunion très sympathique et très vivante, une première excursion a eu lieu le 14 mars sous la conduite de M. R. BOZEC pour l'observation des troupes de palmipèdes hivernant encore dans le Sud du golfe du Morbihan ; malgré un temps très défavorable, une quinzaine de membres y participèrent et n'eurent pas à le regretter car de très nombreuses espèces furent identifiées malheureusement en petit nombre, la masse des migrants ayant quitté les lieux quelques jours plus tôt.

SECTION DE BREST

Notre collègue J. DIDIER a présenté le 12 février 1965 à la Chambre de Commerce de Brest une très intéressante conférence accompagnée de projections et faisant un parallèle entre les avifaunes littorales et montagnardes françaises. A cette réunion assistaient un nombreux public et différentes personnalités de la Préfecture maritime, de l'Hôtel de Ville et de l'Enseignement.

ENQUETE TADORNE DE BELON

Suite aux notes ornithologiques parues dans le n° 38 de « Penn ar Bed » sous la signature de L. KÉBAUTRET et demandant une mise au point du statut du Tadorne en Bretagne, nous invitons nos collègues à transmettre au Secrétariat tous les renseignements qu'ils pourraient avoir à ce sujet.

ASSEMBLEE GENERALE 1965

Elle aura lieu le dimanche 30 mai 1965 dans la région de Morlaix. Tous les membres recevront le programme détaillé de cette journée avec excursion.

NOUVEAU DEPLIANT SUR LA S.E.P.N.B.

Un nouveau prospectus avec bulletin d'adhésion vient d'être réalisé ; il peut être envoyé en un ou plusieurs exemplaires à tous nos collègues pour les aider dans leur généreuse action de propagande. Et il y a fort à faire pour réussir en 1965 notre « opération 3.000 membres » en cours depuis quelques mois !

RESERVES FRANÇAISES D'OISEAUX DE MER ET DE MARAIS

Le C.R.M.M.O. dispose encore de quelques centaines d'exemplaires de cette belle brochure illustrée de 96 pages publiée par l'« Union Nationale des Fédérations Départementales Côtières de Chasse ». Prix 4,00 F franco. S'adresser au C.R.M.M.O., 55, rue de Buffon, Paris-V^e.

RICHESSES NATURELLES DU COTENTIN

La section de la Manche tient à la disposition de ses membres et de tout autre lecteur intéressé le texte photocopié d'un article de M. F. SPITZ intitulé : « Les richesses naturelles du Cotentin doivent être protégées ». Ecrire à M^{lle} LECOURTOIS, E.N. d'Instituteurs, B.P. F 7, Saint-Lô (Manche).

Dépôt légal 2^e trimestre 1965

Les Directeurs de la publication : Michel-Hervé JULIEN et Albert LUCAS

NOTE DU SECRETAIRE-TRESORIER

Ce fascicule (n° 40) est le premier de 1965.
En vert la mention « Votre cotisation s'est terminée avec le précédent numéro » : réglez-nous vite 1965 (voir couverture, page 2).
En rouge « Votre cotisation-abonnement est terminée » : vous nous devez aussi 1964 malgré rappel ! Réglez-nous vite 1964 et 1965.
D'avance merci !

ANCIENS NUMEROS DE « PENN AR BED »

(Prix hors-commerce, réservés aux membres)

Années complètes :	France
1955 (N° 4-5-6)	50 F
1957 (N° 10-11-12)	50 F
1959 (N° 16-17-18-19)	50 F
1960 (N° 20-21-22-23)	15 F
1961 (N° 24-25-26-27)	30 F
1962 (N° 28-29-30-31)	20 F
1963 (N° 32-33-34-35)	15 F
1964 (N° 36-37-38-39)	15 F

Numéros séparés :

N° 3, 11 (Protection de la Nature en Bretagne), 29 (Mazoutage)	chacun 10 F
N° 7, 14 (Presqu'île de Grozon), 20, 21 (Connaissance du milieu marin), 22, 23 (Etudes sur Rennes, Tiré-à-part (Réserve du Cap-Sizun), Tiré-à-part (Flore du littoral), 26, 27, 28, 30, 32, 36, 38, 39	chacun 4 F
N° 31 (Les Marais), 37 (Les Algues)	chacun 5 F

L'Administration de « Penn ar Bed » cherche à racheter les numéros 1, 2, 8, 9, 10 et 13. Faire offres au Secrétariat.

« PENN AR BED » EST PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS

- des Conseils Généraux des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de la Manche, du Morbihan.
- de la Région Economique de Bretagne, Rennes.
- des Chambres de Commerce de Brest, Fougères, Lorient, Morlaix, Quimper, Saint-Nazaire.
- des Caisses d'Epargne de Brest, Pontivy, Quimper, Rennes.
- des Villes d'Auray, Brest, Châteaulin, Cherbourg, Concarneau, Guingamp, Landerneau, Landivisiau, Morlaix, Pontivy, Saint-Brieuc, Rennes, Vannes ;
- Audierne, Carantec, Carhaix-Plouguer, Crozon, Douarnenez ;
- Le Relecq-Kerhuon, Loudéac, Morlaix, Ouessant, Paramé, Perros-Guirec, Plouguernevel, Quiberon, Quimper ;
- Carnac, Combrit, Fouesnant, Kerlouan, Lamballe, Le Faouët, Locquirec, Pléherel, Plomodiern, Ploubazlanec, Ploudaniel, Ploumagoar, Pont-Croix, Port-Louis, Rostrenen, Saint-Lunaire, Sainte-Anne-d'Auray, Trébeurden.

VINGT-SIXIEME LISTE DU « FONDS DE PROTECTION DE LA NATURE »

MM^{mes} S. PLOUX, Finistère, 50,00 F ; M. AVEYU DE LA SALLE, Paris, 100,00 F ; M^{lle} L. AUBLET, Finistère, 20,00 F ; H. BIAEMER, Loire, 10,00 F ; M.-J. COMBÈRE, Manche, 10,00 F ; O. GILSON, Paris, 10,00 F ; M. MASBIEUX, Loire-Atlantique, 100,00 F ; M.-H. MELOU, Finistère, 10,00 F ; M^{lle} R. ABOUALL, Belfort, 10,00 F ; Y. BOUCHÉ, Paris, 30,00 F ; R. CHAILLOUX, Seine-et-Oise, 35,00 F ; A. GOULLIAERT, Lille, 100,00 F ; F. KERVILLA, Côtes-du-Nord, 20,00 F ; D. Y. LECHE, Ille-et-Vilaine, 50,00 F ; J.-H. LOUVROS, Paris, 20,00 F ; P. MACÉ, Côtes-du-Nord, 50,00 F ; Ph. MERVILLEUX DE VIGNALY, Aveyron, 30,00 F ; E.-J.-Ch. MOREL, Morbihan, 100,00 F ; J.-Ch. POSCHON, Paris, 15,00 F ; P. REHAN, Loiret, 25,00 F ; J. SAVOUREY, Loire-Atlantique, 15,00 F ; J. TOUCHILLEUR, Paris, 200,00 F ; Société Anonyme de la Plage de Morgat, 100,00 F.

Total : 1.160,00 F.

Toute notre gratitude aux donateurs.

